PRIX : 1 franc 25 - Nouvelle Série - N° 24

Rédaction, Administration,
et Publicité :
7, rue Dom-Vaissette, Montpellier
Téléphone : 24-30 et 42-67

EDITIONS S. A. P. P., EUGÈNE CAUSSE, Pt.

L'ÉCHO DES ETUDIANTS

(FONDÉ EN 1906)
HEBDOMADAIRE DE LA JEUNESSE INTELLECTUELLE ET DU CORPS ENSEIGNANT

SAMEDI 5 JUILLET 1941

Abonnements : un an, France 55 fr.
Etranger (Convention de Stockholm) : 80 fr.
C. Chèques Postaux :
Montpellier 166-72

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : RENÉ GALLAV

L'ŒUVRE DE LA FRANCE AU LEVANT

par HOANG VAN CO

Les heures dramatiques que vivent actuellement les Etats du Levant français nous ont permis de mesurer l'attachement et le loyalisme des populations que nous avions reçu le mandat d'acheminer vers l'indépendance. Toutes, sans hésitation, ont réclamé leur place aux côtés de leurs frères français dans la défense du territoire contre l'agresseur. L'attitude de ces pays sous mandat ne saurait étonner que ceux qui voient dans la succession des faits une incidence des hasards. Pour quiconque veut, au contraire, faire leur part aux initiatives humaines, il apparaît assez clairement que la détermination des Etats du Levant n'était que le fruit d'une influence des plus profondes et des plus bienfaisantes que la France n'a cessé d'exercer dans cette partie de l'Orient méditerranéen depuis des siècles.

Aussi loin que l'on remonte dans son histoire, on ne trouve pas d'époque où la France n'ait eu de relations avec les territoires de Syrie.

Dès le IVe siècle, des caravanes commerciales et les voyages de pèlerins établirent entre les deux pays des courants directs et réguliers. Au moment du déclin de Byzance, Charlemagne, dont le patriarche de Jérusalem est venu solliciter la protection, obtint un protectorat « lato sensu » sur les lieux saints. L'exercice de ce Protectorat et aussi l'intérêt croissant que la France portait au pays du Levant devait aboutir, avec les croisades, à la formation d'un royaume latin, constitué sur le modèle de la Société féodale. A la chute de cet empire, les relations continuaient à subsister. Au 15e siècle, Montpellier installa des consuls à Beyrouth, Acre et Tripoli. L'importance des intérêts français devenait telle qu'en 1535, François Ier négocia avec le sultan Soleiman le Magnifique les premières capitulations, régime de garanties juridiques, commerciales et religieuses, qui jusqu'en 1933 restera la Charte des Français. A la fin du 19e siècle, on pouvait dire que les Etats du Levant s'étaient développés sous l'égide de la France: des sociétés privées y investissaient d'importants capitaux grâce auxquels le pays fut doté de son premier outillage; des missions y multipliaient leurs œuvres d'enseignement et d'assistance.

L'exercice du mandat a-t-il contribué à affermir la situation privilégiée, prépondérante de la France en Syrie?

Dans le domaine économique elle a fait une œuvre bonne et féconde.

Jusqu'en 1914, les pays de Syrie et du Liban avaient été principalement des centres de commerce et de transit. Situés à l'extrémité orientale de la Méditerranée et au carrefour des routes qui, à travers le désert, relient les marchés les plus importants du proche orient, ils trouvaient dans cette activité commerciale la source de larges bénéfices. Tout l'effort de la France devait tendre à joindre à leur activité d'échanges, une activité de production. En moins de 15 ans de mandat, les surfaces de terres cultivées ont presque triplé. Plus d'un million d'hectares ont été mis en valeur, qui se répartissent entre la Haute Djezirech, les régions d'Alep, Hamah et Homs, la plaine de l'Amouk, la région d'Antioche, les vallées cotières autour de Damas. En même temps que s'étendaient les emblavements, les procédés de culture se sont perfectionnés grâce aux mesures de contrôle des services d'agriculture.

De 1920 à 1935, année qui précédait les pourparlers devant aboutir au traité franco-syrien de 1936, la récolte des céréales est passée de moins d'un demi-million de tonnes à près d'un million soit du simple ou double. Même progression dans les cultures arbustives et fruitières. Evaluées en 1920 à 5.500.000 pieds, les plantations d'oliviers représentent en 1935, 8.000.000 de pieds couvrant une superficie de 86.400 hectares avec une production de 900.000 quintaux d'olives. Les arbres fruitiers divers couvrent en 1935, 100 mille hectares, donnant de 100 à 300 quintaux de fruits. Sur le littoral, la récolte d'oranges à Saïda et Tripoli, s'élève à 500.000 quintaux. Les plantations de bananiers, inexistantes avant la guerre enregistrent près de 3.000 hect. dans la plaine de Beyrouth. Enfin, les emblavements de cotonniers, après des essais timides, occupent 33.000 hectares, assurant une récolte annuelle de 90.000 quintaux. La productivité industrielle y aidant, le commerce s'est élevé dans une production magnifique, passant de 215.000 tonnes en 1913 à 762.549 tonnes en 1934, soit du simple au quadruple.

A ce prodigieux effort réalisé pour le développement de la production, il faut ajouter des milliers de kilomètres de routes solides et commodes sillonnant le Liban et l'Anti-Liban, des centaines de kilomètres de chemins de fer, des ponts modernes dont Tripoli, devenu l'embouchure d'un des fleuves de pétrole les plus abondants. Tous comptes établis, la France a doté la Syrie d'un outillage moderne qui lui faisait complètement défaut et grâce auquel le pays a pu atteindre un degré de prospérité que sans notre concours, il n'aurait sans doute jamais connu.

C'est en évoquant les différentes étapes de cette œuvre grandiose, en rassemblant les souvenirs de quinze siècles d'influence profonde et bienfaisante que les Syriens ont retrouvé la farouche résolution qui les animait en 1914 lorsque, se vouant à la cause de la France, il entreprirent en commun avec les Arabes du Hedjaz, l'immortelle « révolte du désert ».

L'agression britannique en fournissant la pierre de touche de l'attachement des Syriens et des Libanais vient de démontrer le non sens de ces affirmations intéressées qui prétendaient que les Etats du Levant pourraient conquérir leur indépendance sur la France. C'est de la France seule que la Syrie et le Liban peuvent attendre leur indépendance et surtout la garantie de cette indépendance. Car les intérêts de la France sont solidaires des intérêts des peuples syriens et libanais.

A propos de la perception du relief

par M. Pierre SÈVE
Professeur de Physique Industrielle à la Faculté des Sciences de Marseille

Dans un intéressant article paru dans le numéro du 4 juin de l'Echo des Etudiants, l'auteur parle des efforts qui sont tentés actuellement pour doter de relief les projections cinématographiques. Cet article me fournit l'occasion de faire quelques remarques à ce sujet. Je voudrais montrer que le cinéma, par cela même qu'il reproduit le mouvement, peut, sans modification technique, donner dans une certaine mesure la notion de relief au spectateur.

Je demande d'abord la permission de rappeler quelques notions classiques. Percevoir le relief d'un objet, revient à pouvoir estimer les distances qui séparent cet objet de notre œil. C'est l'inégalité de ces distances qui différencie un objet modelé d'un objet plat. Comment l'organe de la vue opère-t-il pour estimer ces distances et percevoir par suite le relief ?

Je prendrai un exemple schématique. Un observateur ne regarde qu'avec un seul œil, l'autre étant bandé par exemple. Il observe un poteau placé à quelques mètres de lui et se projetant sur un fond éloigné, une chaîne de montagnes pour fixer les idées. Rien ne lui indique la distance du poteau, si lui-même reste immobile. Mais supposons qu'il déplace sa tête horizontalement, vers la gauche par exemple, il verra le poteau se déplacer par rapport aux montagnes vers la droite, et pour une même vitesse de translation de sa tête d'autant plus vite que le poteau sera plus rapproché. Ce qui précède est le schéma de l'estimation du relief par **déplacement**.

Par suite de l'éducation, notre cerveau fait instinctivement et sans qu'on ait à raisonner la **triangulation** nécessaire et non pas seulement comme dans le cas simple envisagé où il n'y a qu'un seul point mobile, mais dans celui d'un objet à trois dimensions, si compliqué qu'il soit. On percevra une **sensation de relief** dès qu'on déplacera la tête comme il vient d'être dit.

Le mouvement de tête nécessaire est d'ailleurs instinctif, quand on ne se sert que d'un œil et qu'on veut observer le relief d'un objet. Quand on marche, quand on est dans un véhicule, le relief se perçoit automatiquement et avec une sensibilité d'autant plus grande que la vitesse de déplacement est elle-même plus grande. Tout le monde a remarqué qu'en regardant le paysage par la fenêtre d'un train en marche, on perçoit d'une façon saisissante le modèle topographique du terrain à plusieurs kilomètres de la ligne, et que cette impression cesse quand le train s'arrête.

La nature nous a dotés d'un autre moyen d'estimer les distances et par suite de percevoir le relief, c'est la **vision binoculaire**. Reprenons l'exemple du poteau et des montagnes. L'observateur se servira de ses deux yeux, mais restera immobile. Le poteau ne se projettera plus sur la même montagne suivant qu'il regardera de l'œil gauche ou de l'œil droit. Il se projettera sur une montagne plus à gauche quand il regarde de l'œil droit et réciproquement, l'écart angulaire étant d'autant plus grand que le poteau sera plus rapproché. Ici encore, par suite de l'habitude et de l'éducation, notre cerveau fusionne les deux images données par chacun des yeux, fait instinctivement la **triangulation** nécessaire et nous donne la sensation de **relief binoculaire** quelle que soit la complication des objets contemplés.

Une expérience bien connue de physique amusante illustre ce qui précède. On dispose, mettons à 60 cm., de la tête d'un patient, une bouteille sur le goulot de laquelle, on place sans l'enfoncer un bouchon, ce bouchon étant à la hauteur des yeux dudit patient. On invite alors le sujet à avancer assez rapidement le bras et à faire choir le bouchon d'une chiquenaude latérale. Si l'on oblige le patient à la fois à fermer un œil et à tenir sa tête immobile, il juge si mal de la distance du bouchon qu'il le manque généralement, et cela avec une erreur grossière, à la grande joie de la compagnie. Mais dès qu'on lui permet ou bien d'ouvrir les deux yeux (à condition que sa vision binoculaire soit normale) ou bien de déplacer la tête pendant l'opération et à **fortiori** si on lui laisse les deux libertés, il réussit à coup sûr à abattre le bouchon.

(Lire la suite en troisième page)

Message de M. Carcopino
Ministre de l'Instruction Publique
aux Étudiants

CHERS ETUDIANTS,

C'EST à vous que je m'adresse aujourd'hui et j'espère être entendu de vous. Car si vous ne me connaissez pas tous, je suis sûr de vous reconnaître pour la plupart. Il me semble voir se refléter sur vos visages anonymes, souriants comme la jeunesse que j'ai enseignée naguère, et grave comme les devoirs qui vous attendent aujourd'hui, les deux aspects de la tâche qui m'incombe; vous instruire de l'austère savoir indispensable à l'exercice de la profession libérale que vous aurez choisie; vous guider ensemble sur la voie radieuse de cette régénération morale dont vous deviendrez, dans une France restaurée et rénovée, l'élément le plus actif. Cette tâche, d'ailleurs, si je parviens à la bien remplir, ce ne sera que grâce à vous, et à l'aide que vous m'apportez avec la conscience scrupuleuse formée par la recherche scientifique et l'élan d'une générosité naturelle à notre pays et à votre âge. Et j'ai confiance dans le succès parce que j'ai appris, au cours des 35 ans que j'ai vécus parmi vos aînés, que l'on peut tout vous demander dès que vos cœurs et vos intelligences y consentent.

Vous vous rappelez la parole que vous a adressée notre Chef: « C'est sur vous que repose l'avenir », vous a déclaré le Maréchal qui vous aime, mais qui aime aussi la vérité, qui la discerne et qui la dit. Vous êtes, en effet, destinés à constituer les cadres de la Nation, à recruter par votre mérite les dirigeants dont elle a besoin. Votre devoir consiste donc à vous préparer à ce rôle, exaltant mais difficile, sur les trois plans où il intervient: professionnel, patriotique et social.

D'abord, sur le plan professionnel, il faut poursuivre vos études, non plus seulement pour obtenir tel diplôme, vaincre dans tel concours, mais pour acquérir les notions et les connaissances dont les diplômes et les concours ne vous offrent qu'un signe souvent inégal, et pour étendre, en dehors d'un programme défini et d'un intérêt particulier, votre culture générale, cette inépuisable matière première de l'intelligence.

Certes, l'effort a toujours été rude, et je n'ignore pas qu'il s'aggrave pour vous des privations que traîne la guerre après soi et qui résultent du blocus comme de l'occupation. Vous avez eu froid cet hiver et je me souviens avec tristesse de la Sorbonne glaciale que j'ai fréquentée au mois de janvier. Vous mangez mal. Vous souffrez de la pénurie des vivres et aussi de celle des locaux dont vous n'avez pas toujours récupéré l'habituelle disposition. Ce sont là des maux que le Gouvernement s'efforce, avec une ténacité silencieuse, d'atténuer pour vous dans toute la mesure du possible, mais dont je n'essayerai pas de dissimuler l'âpre rigueur. Du moins doivent-ils stimuler votre volonté et fortifier votre caractère. S'il est un bien qui naisse de leur excès, c'est celui qu'ils vous procurent en suscitant en chaque étudiant un homme plus vigoureux, vaillant et viril que celui d'autrefois.

Ensuite, sur le plan national vous avez contracté des obligations sacrées. Vous êtes trop jeunes pour porter la moindre part de responsabilité dans la défaite de la France. Vous l'êtes assez pour coopérer et assister à son relèvement. Vous êtes trop intelligents pour vous laisser prendre aux pièges d'insidieuses propagandes; trop loyaux pour ne point vous indigner des attaques portées contre l'intégrité de notre Empire; trop patriotes pour ne point admirer les héros qui, sous un ciel de feu, se sacrifient pour la défendre; trop bons camarades pour ne pas songer avec tendresse aux milliers de vos frères dont la captivité a interrompu les études, arrêté la carrière et sevré les joies. Vous puiserez dans la pensée de leur malheur de nouvelles résolutions de dévouement à la Patrie, convaincus que le travail auquel vous vous consacrez avec une ferveur redoublée vous fournira les matériaux de la reconstruction française.

Enfin n'oubliez pas les obligations sociales que comporte dès maintenant votre futur rôle de chefs. Ce sont peut-être les plus pressantes de toutes. Dès à présent, j'en suis sûr, vous êtes pénétrés de cette évidence que la solidarité sociale n'est pas condescendance mais fraternité; et vous jugeriez indigne de vous de ne point chercher à expérimenter les conditions d'existence, comme à comprendre les aspirations du peuple, des ouvriers et des paysans que vous aurez un jour à conduire et qui vous suivront si vous les aimez. C'est pourquoi, lorsque vos examens seront terminés, vous ne partirez pas égoïstement pour des vacances stériles. Les temps sont révolus de l'oisiveté, du dilettantisme et des tours d'ivoire. Vous aurez mieux à faire que de courir les bars et les casinos.

L'heure est à l'entr'aide. Il serait superflu de vous donner des conseils détaillés, car hélas! c'est un peu partout dans les deux zones que la misère appelle au secours. Mais, j'attire votre attention sur deux activités particulièrement efficaces: celle des écoles de cadres de la Jeunesse, celle du Service civique rural. Avec l'une et l'autre vous servirez, dans la joie robuste, la communauté française.

Mais je n'insiste pas. Un recours à la générosité des étudiants ne saurait rester sans réponse. C'est pourquoi, mes amis, je veux, en terminant, vous souhaiter de « bonnes vacances » avec la certitude qu'en dépit et à cause de la dureté des temps, vos vacances seront pour les plus nombreux d'entre vous de bonnes, de saines, de nobles vacances.

LA MOISSON DU MARÉCHAL

JEUNES,

Le Maréchal vous a dit, au début de l'hiver dernier, quelle douloureuse période devait traverser notre pays.

Mais il a dit aussi sa foi dans le peuple et dans la terre de France.

Aujourd'hui même, un problème urgent se pose: Vivre.

Il faut assurer la vie de ce peuple qui ne peut plus compter que sur lui-même, sur ses ressources, sur le travail de ses fils.

La terre de France est riche. Elle nous donnera ses fruits.

Avec courage, les paysans se sont mis à l'œuvre. Bientôt viendra le temps de la moisson. Mais un million et demi des nôtres, parmi les meilleurs, sont prisonniers et ne pourront se donner à la tâche.

Jeunes de 17 à 21 ans! Ceux d'entre vous qui sont actuellement sans travail, et vous, étudiants, lycéens qui allez être en vacances, c'est à vous qu'il appartient de remplacer les absents! A vous qu'il appartient d'assurer la rentrée des récoltes de France.

Enrôlez-vous au service de la terre! Le Maréchal vous convie, pour le peuple de France, à faire sa moisson.

Vous répondrez « présents » à l'appel de votre Chef.

Vous vous inscrirez au service civique rural.

« La terre, elle, ne ment pas », a dit le Maréchal.

Vous, les fils de cette terre, vous ne faillirez pas à vos devoirs, car vous feriez mentir la France, et la France, comme la terre, ne ment pas.

Georges LAMIRAND,
Secrétaire Général à la Jeunesse.

La synthèse platonicienne dans l'enseignement des Sciences appliquées

par L. BARBILLION
Professeur à la Faculté des Sciences de Grenoble

La note si judicieuse de M. Vasilesco sur le besoin de la synthèse dans les travaux de biologie expérimentale peut trouver son écho dans une foule d'autres applications liées aux activités intellectuelles humaines. Vétéran depuis une quarantaine d'années, même plus, de l'enseignement de la Physique industrielle et de l'Electrotechnique, sciences appliquées, j'ai pu constater par expérience, soit comme Directeur d'un Etablissement technique supérieur, qui reçoit des élèves déjà diplômés ingénieurs d'autres écoles, à titre de finition, soit comme professeur de ce même Etablissement, à quel point nos enseignements de sciences appliquées, à de très belles et de très honorables exceptions près, étaient inférieurs à ce que commandaient les besoins de l'industrie nationale.

En effet, nos Collègues de l'Enseignement canonique, mathématiciens et physiciens notamment, se rendent assez peu compte des difficultés d'un même enseignement de sciences appliquées. Prenons l'Electrotechnique. Au mois jusqu'à ces douze derniers mois, une enorme littérature française et étrangère nous apportait chaque semaine le tribut de travaux nouveaux, de conférences, de recherches, de congrès, amas enorme de documents qu'il fallait au moins parcourir, pour certains lire attentivement, en vue de se faire une opinion. Hélas! de toute cette enquête, de toute cette propection, il ne résultait trop souvent qu'une déception immense. Rien de nouveau. Que des changements d'aspect, de notation, de méthode, etc.. ou alors des faits parcellaires que les auteurs de présumées découvertes montent en épingle et qui ne constituent que de petites pierres d'attente pour les édifices ultérieurs.

Ceci dit pour la recherche des matériaux. Voyons pour la méthode à suivre en tant qu'utilisation des materiaux, a condition qu'ils en valent la peine. Naturellement, circonscrivons encore le debat, de manière a rester le plus clair possible.

Une des questions les plus importantes de l'Electrotechnique moderne, c'est celle du fonctionnement et de la régulation des groupes electrogènes qui constituent la puissance des usines. Cette régulation est assurée soit par des appareils mécaniques, soit par des equipements electriques, soit enfin par une judicieuse combinaison des deux. Si l'on s'en tient aux brevets ils sont innombrables; des milliers et des milliers. Des centaines d'ouvrages, des colonnes entières de revues techniques sont pleines de dissertations sur tel ou tel nouveau procédé. Les constructeurs, et c'est tout naturel, dans leurs Bulletins techniques, donnent une place considérable au materiel de leur fabrication, et, pour en faire ressortir la valeur, ils accompagnent cette présentation d'éléments de théorie dont, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils ne sont pas toujours ni très exacts ni très clairs.

Quel est donc le rôle du professeur quand il s'agit, en dix ou douze leçons, de traiter une question pareille, devant des élèves d'une école d'ingénieurs? D'abord faire choix, et s'y tenir rigoureusement, de principes directeurs, de quelques lois qui se retrouvent toujours. Celle de l'équilibre dynamique, par exemple, est d'une merveilleuse fécondité, quand on sait en tirer tout ce qu'elle contient, classer les modes de régulation en familles simples: régulation directe, indirecte, tachymétrique, accélérométrique, tachy-accélérométrique, etc... Pousser à fond l'étude de « l'appareil d'idées » suivant la méthode platonicienne, correspondant à chaque cas. Appareil irréel, c'est bien entendu, mais dont la figuration squelettique se retrouve dans tous les appareils concrets. Mais une telle méthode, si on se borne là, laissera dans l'esprit des élèves une impression desséchante de scolastique détachée des choses du réel. On choisira donc, dans chaque cas, deux ou trois exemples concrets d'appareils existants. On les démontera comme on démonte un squelette dans un cours d'anatomie.

Tous les squelettes sont à peu près les mêmes, quelques multiformes que soient les muscles, les nerfs, les chairs, la peau et le système pileux qui les recouvrent. Cette méhode, nous l'assurons, est la bonne, nous en avons fait l'expérience. Envoyant nos élèves en stage dans des usines pourvues de groupes électrogènes très préfectionnés, et partant très compliqués, comportant plusieurs centaines de pièces distinctes, nous avions la satisfaction de voir ces mêmes élèves, en très peu de temps, reconnaître les fonctions principales des appareils, sans s'attarder aux hors-d'œuvres, alors qu'un étudiant, non prévenu par des leçons techniques sur la matière, aurait perdu des semaines à suivre du doigt les chaînes plus ou moins desmodromiqués constitués par tous ces petits organes enchevêtrés les uns dans les autres. Les vieux praticiens des usines qui se réjouissaient un peu, c'est très humain, à l'avance de voir « sécher » les stagiaires n'en revenaient pas.

Conclusion: revenons en toujours, la méthode a du bon, à celle de l'excellent philosophe grec, le père des idées, Platon. Combinons sa doctrine avec les multiples exemples d'enseignement, d'illumination, offerts par les vrais appareils expérimentaux

Un Poète Français médiéval méconnu
Jehan Renart

UN étudiant quelques romans allemands du douzième et treizième siècle, nous avons été amenés à lire leurs modèles français, et par la même occasion nous avons pris plaisir à revoir quelques autres romans de la même époque. Nous avons aussi feuilleté l'excellent ouvrage de Langlois « La vie française au moyen-âge d'après des écrivains du temps ». Dans le premier volume de cette étude nous sommes tombés sur le nom d'un écrivain français de la fin du douzième ou du début du treizième siècle, Jehan Renart, que nous avons voulu mieux connaître. Ce sont les patientes recherches des érudits qui ont fixé son nom véritable et qui ont permis de lui attribuer la paternité de quelques lais ou romans dont l'auteur était devenu inconnu jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle.

Ce nom n'est d'ailleurs pas cité dans la plupart des manuels scolaires de littérature, même les plus importants; on ne le trouve ni chez Lanson, ni chez Mornet, ni chez Desgranges. Dans sa littérature, Bédier lui-même qui lui rend pourtant justice dans son étude sur son « lai de l'Ombre » ne fait que le citer sans donner d'autres détails. Seuls des spécialistes lui ont rendu hommage: A. Boucherie (« Le Roman de Galerent, par le Trouvère Renaut). J. M. Warren (Modern Language Notes). E. Fârber (dans les Romanische Forschungen) et surtout F. Langlois à qui nous emprunterons bon nombre de nos renseignements.

Jehan Renart semble avoir été un ménestrel normand ou plutôt picard (« soissonnais » suppose Langlois d'après la connaissance approfondie de la région de Soissons qu'il manifeste dans ses poèmes). Il a eu sans doute l'occasion de parcourir la Champagne et d'aller jusqu'à la Franche-Comté et en Lorraine; c'est là sans doute qu'il a fait connaissance des Allemands dont il parle fréquemment, parfois sans aménité d'ailleurs; il les nomme « Tiois ».

...Que Tiës clament andegraive (land- (Galeran, vers 5745). grave).

ce qui était la traduction du vieil allemand Tiuti, Tiutsch « hommes du peuple » qui est devenu le « deutsch » d'aujourd'hui, ou leur applique le nom qui leur est resté en français moderne:

Voire, deable, Jouglet, voire,
Alez avec vos Alemanz ! »
(Guillaume de Dôle, v. 2.203-4)

Il connait bien également les Anglais, qu'il a peut-être rencontrés en Bretagne, qui leur appartenait alors. Une dame généreuse n'est pas « escote » (écossaise)! Un combattant anglais salue son rival dans le tournoi par ce cri: « Wilecome ! !»

Mais, comme c'est le cas pour la plupart des auteurs du moyen-âge, nous ne savons absolument rien de la vie de notre poète et, à notre avis, il est aussi dangereux qu'illusoire d'échafauder des hypothèses trop précises sur cette existence en se basant seulement sur ses œuvres.

On a établi, en se rapportant notamment à des analogies et des ressemblances très frappantes, que Renart est l'auteur d'un certain nombre de romans « mondains » et de lais qui datent du début du treizième siècle: le lai de l'Escoufle, poème de près de dix mille vers; le roman « de la Rose» baptisé « Guillaume de Dôle » afin qu'on ne puisse le confondre avec l'œuvre classique de Guillaume de Lorris qui a été bien écrite plus tard; (dans ces deux ouvrages le nom de l'auteur est dissimulé dans le texte même de façon anagrammatique); le roman de « Galeran » (près de 8.000 vers), signé Renaus, ce qui est probablement simple erreur ou ignorance du copiste, chose très fréquente; enfin le charmant « Lai de l'Ombre » que l'érudit Joseph Bédier a publié en 1913.

Jehan Renaut n'est pas seulement un conteur; il tient à montrer qu'il est un véritable poète lyrique en intercalant par exemple une charmante romance dans le « Galeran »:

« Je vaiz aux noces mon amy
» Plus dolente de moi n'i va...»,

ou bien en introduisant plusieurs poèmes de forme différente dans le roman de « Guillaume de Dôle ».

Son style n'est pas « bizarre, heurté » à notre avis — comme le lui reproche Gaston Paris — mais au contraire assez soigné, malgré certaines platitudes; la langue est riche est variée et les vers se succèdent le plus souvent avec une grande facilité.

« Le Lai de l'Ombre » prouve que l'auteur possédait un sens psychologique aiguisé, la narration est vive et animée.

Si beaucoup de ses sujets sont empruntés aux lais de Marie de France, Jehan Renart n'en garde pas moins sa part d'invention et la richesse de son imagination n'est pas niable, soit qu'il conte les aventures qu'occasionne le vol par un escoufle (un milan, terme normand employé appliqué à un cerf volant, nous dit Langlois) d'une aumônière rouge contenant une bague que la noble Arlis de Toul a donnée à son ami Guillaume de Montivilliers en gage d'amour —, soit qu'il explique comment Lienor de Dôle parvient à démontrer son innocence qu'un « sénéchal félon » a mise en doute.

Les beaux vers ne sont pas rares dans cette œuvre et charment parfois l'oreille par leur harmonie.

Jean MALOSS

(Lire la suite en page

SANG ET SOLEIL

Donne moi ta grande paix, ton visage de blessé à mort
Soir qui nage sur la terre comme du sang.
Faut-il se résigner à oublier ce qui fut ?
Où est le temps où les chevaliers vêtus d'argent
Portaient avec leurs fronts durs et leurs croix
Jusqu'aux rivages d'Orient le saint nom de la France ?
Et lorsque nos rois capitaines
Conduisaient leurs armes vers Huningue et Mayence
Conduisaient au galop de leurs escadrons
Le Soleil.
Les pas de Hoche et de Bonaparte
Sèchent sur la poussière du Temps.
O souvenirs pareils à des ossements,
Faut-il que jamais rien de vous ne ressuscite ?
Verrai-je toujours ces collines désertes d'enfants et inermes ?
Verrai-je toujours par les trous ouverts dans la terre
Saigner ma Patrie ?

B. GUILLEMAIN

Clermont-Ferrand, le 17 septembre 1940.

MémoNum © montpellier3m

LA VIE DES UNIVERSITES

UNIVERSITE D'AIX...

FACULTE DE DROIT

SESSION DE JUIN-JUILLET 1941

Voici la liste des différents sujets donnés dans chacune des années de licence.

Première année

Droit civil: 1° L'administration légale (art. 389 G 1, C. Civ.);

2° L'acquisition des fruits par le possesseur de bonne foi.

Droit Romain: 1° Les affranchis non-citoyens;

2° L'exécution de la sentence dans la procédure formulaire.

Deuxième année

1° La délégation;

2° Moment et lieu de la formation des contrats.

Droit administratif: 1° Force majeure et imprévision;

2° Responsabilité du patrimoine public fondée sur l'idée de risque pour la jurisprudence et pour la loi.

Troisième année

Droit civil: 1° Les dettes de la succession;

2° L'immutabilité de la dot.

Droit international privé: 1° La personnalité relative des lois, d'après l'Ecole Néo-italienne;

2° L'ordre public.

DEBLAYONS!

Par suite de leur trop grand nombre, les étudiants de première année durent se scinder en deux groupes pour les épreuves écrites.

Les uns composèrent à la Faculté et les autres à l'Ecole Spéciale militaire ou deux amphis avaient été mis à leur disposition.

Ce nombre pléthorique de candidats de première année amène quelques réflexions.

Sans doute ne sont-ils pas tous inscrits à Aix; un bon nombre viennent de la Faculté libre de Marseille, d'autres de l'Institut d'études juridiques de Nice.

Néanmoins il est heureux pour l'Administration de ces divers établissements que tous les étudiants inscrits n'aient pas la funeste idée de suivre assidûment les cours.

A Aix, par exemple, l'amphi de première année contenant environ 150 places il y aurait de beaux jours, si une fureur studieuse s'emparait soudain des « abstentionnistes » habituels.

Mais ce sont là, dira-t-on, peut-être, des considérations purement terre-à-terre, dont l'Université se désintéresse superbement. Admettons. Mais en tout cas, il est un autre aspect du problème dont elle ne saurait se désintéresser, c'est celui de la réforme des études juridiques.

Je ne prétend nullement partir en guerre contre les différentes matières enseignées dans les Facultés de Droit, — encore qu'il y aurait à ce sujet bien des choses intéressantes à dire.

Pour l'instant mon ambition est plus modeste: les études de Lettres viennent de subir une véritable révolution, je crois qu'un petit coup d'état suffirait pour le Droit.

On pourrait, par exemple, décider que tout étudiant de première année qui « collé » en juin, ne réussirait pas mieux en octobre serait exclu de la Faculté. Cette sévère mesure pourrait d'ailleurs être étendue, avec quelques atténuations, aux deux autres années de licence.

Chaque jour, on se plaint des avocats sans causes et des diplômés sans emploi; ne serait-il pas plus logique de chercher à en sortir? Et pour ce, de commencer par mettre plus de parcimonie dans la distribution des différents diplômes?

Cette petite réforme aurait en outre l'avantage de faire peu à peu disparaître cette catégorie néfaste d'étudiants qui, ne considérant ce titre que comme une raison sociale, ou si vous préférez comme un alibi, encombrent les Facultés durant des années pour finalement, après cinq ou six ans — et encore pas toujours! — décrocher on ne sait trop comment, un diplôme de licencié en Droit.

Ces quelques remarques, je les fais sans arrière-pensée et même, si j'ose dire, avec un certain courage, puisqu'à l'heure où j'écris j'ignore tout des résultats de l'examen que j'ai passé il y a quelques jours.

R. M.

UNIVERSITES DE CLERMONT-Fd. ET DE STRASBOURG

L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES GEOLOGIQUES

La réunion des maîtres des Universités de Clermont et de Strasbourg a permis de donner cette année à l'enseignement des Sciences géologiques un développement que justifiait, par ailleurs, un public d'étudiants assez nombreux. L'énoncé suivant des cours donnera une idée des matières traitées.

Certificat de Minéralogie. — M. le professeur Jung (Clermont), Cristallographie optique; Silicates. M. le professeur Hocart (Strasbourg), Cristallographie géométrique et aux rayons X. Espèces non silicatées.

Certificat de Géologie. — M. le professeur Dubois (Strasbourg) Phénomènes généraux; Stratigraphie du Primaire; Paléontologie des invertébrés. M. le professeur Jung (Clermont): Pétrographie des roches éruptives et métamorphiques; Géologie régionale du Massif Central.

Certificat de Géologie appliquée. — M. le professeur Jung (Clermont), Gîtes minéraux. M. Roques, chargé de cours (Clermont): Hydrologie, Géologie appliquée au Génie Civil.

Il n'est pas inutile de rappeler que le Certificat de Géologie appliquée a été créé à Clermont l'an dernier pour permettre aux étudiants, qui ne peuvent entrer en zone occupée ou interdite, de se préparer à la carrière de géologue-prospecteur ou de géologue colonial d'Etat. Malgré les circonstances, ces carrières ne doivent pas être abandonnées par ceux qui en ont la vocation, et qui font confiance à l'avenir.

UNIVERSITE DE LYON

LES EXAMENS A L'ECOLE DES SCIENCES POLITIQUES

Les examens sont terminés.

Nous sommes en mesure de donner les sujets d'Ecrit. En Economie politique, le sujet se rapportait à la balance commerciale et non à la balance des comptes, comme nous l'avions annoncé. La nationalité fut traitée en droit international par les élèves de la section diplomatique qui, en Histoire diplomatique, durent parler des relations anglo-russes depuis 1890. M. Céré, déjà connu et estimé des élèves de la rue Saint-Guillaume, est le principal professeur de cette section. Il fut très apprécié par ses élèves qui louèrent sa science et son dévouement.

En Economie sociale, la question était d'actualité: la famille paysanne. En droit administratif, un sujet très vaste: « La séparation des pouvoirs ».

Un mot des oraux: M. Hoffhes, maître des requêtes au Conseil d'Etat a fait passer son cours sur les Problères nord-africains. C'est une question qu'il possède parfaitement s'étant occupé activement de l'Institut des Hautes Etudes marocaines. Il a dirigé comme les autres années, « l'écurie » des candidats au Contrôle civil du Maroc et de la Tunisie.

Ainsi la première année de l'Ecole à Lyon est terminé. C'est un grand succès. Comme le disait M. Seydoux en présidant le dîner des élèves du Centre, le but de l'Ecole à Lyon a été de maintenir le prestige de Sciences P. O. Ce but fut atteint grâce au vaillant pionnier de l'Ecole, Philippe Baume.

Il nous reste à dire un mot de la belle activité de la Société des Elèves et Anciens Elèves. M. Jean Choffel la présidait cette année. De nombreux colis furent envoyés à nos camarades prisonniers (1). Des conférences étaient organisées et connurent le plus franc succès. Successivement MM. Wladimir d'Ormesson et Dautry s'adressèrent à un jeune et attentif auditoire. M. d'Ormesson traita des rapports franco-italiens. M. Dautry fit un brillant exposé sur la question du Transsaharien.

Bientôt nous allons être dispersés par les vacances. Nous reprendrons nos travaux au mois de novembre avec une ardeur nouvelle. A bientôt.

(1) En cinq à six mois, 2.000 colis, dont 300 de livres.

UNIVERSITE DE MONTPELLIER

LES FUTURS ETUDIANTS

Il nous a paru intéressant de faire la proportion des filles et garçons reçus au baccalauréat. Voici, à titre d'exemple, pour la philo, les résultats de notre statistique.

	Reçus	G.	F.	Proportion G.	F.
Alès	36	18	18	50 %	50 %
Béziers . ..	74	47	27	64 —	36 —
Carcassonne	87	50	37	57 —	43 —
Mende . ..	15	8	7	53 —	47 —
Narbonne .	46	28	18	60 —	40 —
Nimes	118	55	63	47 —	53 —
Perpignan .	70	36	34	51 —	49 —
Montpellier	241	135	106	56 —	44 —
Total . ..	687	377	310	55 %	45 %

Les garçons l'emportent donc de 5 p. 100, mais cette faible marge ne risque-t-elle pas de disparaître à l'oral devant les sourires conquérants des candidates? — J. POUGET.

FACULTE DES SCIENCES
LES EXAMENS

CALCUL DIFFERENTIEL ET INTEGRAL

Epreuve théorique. — Une courbe L est le lieu d'un point M dont l'abscisse curviligne sera désignée par S. Une droite MP qui porte un vecteur unité désigné par K décrit une surface S. On désignera par T, N, B, les vecteurs unités portés respectivement par la tangente, la normale principale, la binormale de la courbe L, par u, v, w, les projections de K sur ces trois droites.

1° Déterminer par ses projections sur les mêmes droites un vecteur G porté par la normale en M à la surface S.

Donner les relations vérifiées par u, v, w, dans chacun des cas suivants:

a) la ligne L est une ligne asymptotique de S.

b) la ligne L est une géoédésique de S.

c) la ligne L fait un angle constant avec les génératrices rectilignes de S.

d) la ligne L est la ligne de striction de S.

(Pour ce dernier problème on pourra procéder comme suit: le plan asymptote le long de MP est parallèle au support ud vecteur K et à celui du vecteur dérivé K'. La condition revient à la suivante: G et K' ont leurs supports parallèles).

2° Traiter encore le cas:

e) La ligne L est ligne de courbure de S.

Peut-il arriver que la ligne L possède à la fois les propriétés b) et e)? Peut-il arriver, plus généralement, dans le cas e) que le plan tangent à S fasse un angle constant avec le plan osculateur à L?

3° On suppose que la ligne L possède à la fois les propriétés a) et d). Comment peut-on déterminer la surface S, la courbe L étant donnée?

4° On suppose que la ligne L possède les propriétés b) et d); montrer qu'elle a encore une autre des propriétés indiquées ci-dessus. Réciproque.

5° Dans les mêmes hypothèses qu'au no 4, calculer l'angle que fait la normale à S en un point quelconque de la génératrice MP avec la normale en M. Calculer le paramètre de distribution de cette génératrice en fonction de u, v, w et de la courbure et de la torsion de L en M.

6° Que peut-on dire de la courbe L si ce paramètre est constant? Montrer que la surface S est alors applicable sur la surface obtenue en faisant tourner une droite MP autour dun axe (hyperboloïde de révolution).

Epreuve pratique. — Calcul d'intégrales par la méthode des résidus.

PHYSIQUE GENERALE

Question de cours. — Phénomènes de polarisation chromatique donnés par une lame cristalline en lumière parallèle.

Intensité du faisceau transmis en lumière monochromatique.

Etude en lumière blanche dans les cas particuliers des nicols croisés ou parallèles.

Spectre cannelé.

Spectre complémentaire.

Problème. — Un tube à rayons cathodiques nécessite une tension d'au moins 5.000 volts; on l'alimente au moyen d'un transformateur qui fournit ue b. e. m. alternative de valeur maxima 10.000 volts. Le tube est constitué comme celui d'un oscillographe cathodique fonctionnant sans barillage.

1° On applique sur une longueur de 4 cm. et à 4 cm de l'écran, un champ électrique E1, constant, de 500 volts par cm. Indiquez et calculez ce qu'on observe sur l'écran;

2° Même question en supposant qu'à angle droit avec E1 on superpose un deuxième champ deux fois plus petit que lui;

3° Que decient le phénomène si, à la place du champ électrique, on applique un champ magnétique H1 de 16 gauss?

4° Enfin que se produira-t-il si on fait agir simultanément et suivant la même direction les deux champs E1 et H1?

On donne le rapport de la charge de l'électron à sa masse égal à 18 millions u. e. m. c. g. s.

■

Erratum. — Dans notre dernier numéro, une coquille s'est glissée dans l'énoncé du problème de physique appliquée. Voici le passage rétabli:

Pot plaque	Pot. grille	courant plaque
30 V	0 V	4 milliamp.
70 V	0 V	8 —
70 V	— 4 V	4 —

■ ■

FACULTE DE DROIT
LES EXAMENS DE DOCTORAT

Les quatre séries sont terminées, et voici proportions et lauréats:

Droit romain: 1 candidat, 1 reçu Pounou Delaffon (natif de Pondichéry), avec mention assez bien.

Droit Public: 10 candidats, 9 reçus. Notre camarade Anglade arrive en tête de liste avec mention très bien et éloges. Il aurait même — mais il ne faut pas le dire — obtenu 20 sur 20 à une matière. Anglade a fait toutes ses études de licence à Montpellier. Un tel résultat se passe de félicitations.

Droit Privé: 9 candidats, 7 reçus. M. Lafont est premier avec mention Bien; c'est un ancien étudiant de Paris.

Economie Politique: 11 candidats, 7 reçus. Les lauréats sont: Régis et Lamson, eux aussi retour de Paris.

Dans l'ensemble, excellente proportion de reçus, sauf en Economie Politique. A signaler l'indignation du professeur Tisset devant l'ignorance de certains candidats au diplôme de Public, qui ne savaient pas la composition du Conseil du Roi.

A la semaine prochaine, les résultats de la licence et de la capacité.

J. POUGET.

FIGURES

Le Cercle, roi des rois dans le monde des lignes,
Le Carré tout trapu comme un fermier retors,
Le Zéro bedonnant et le Sept au cou tors,
Les Chiffres et les Traits, et Tous les autres signes,

M'ont regardé venir, brillants de cruauté
Connaissant leur pouvoir sur mon esprit hanté.

Froids jouets de l'humain, grelots que l'on agite,
Souteneurs de l'argent, spéculateurs de mort,
Aggripés au cerveau de l'être qui cogite,
Traînés comme un boulet par le brave et le fort,

Vous méprisez ma voix, mes efforts inlassables,
Installés dans ma vie comme dedans un fort,
Certains de vous savoir — hélas ! — indispensables !

J. M.

Examens et Concours

—«»—

CONCOURS POUR L'ADMISSION AUX ECOLES NATIONALES VETERINAIRES

Le « Journal Officiel » du 22 mai dernier annonce l'ouverture d'un concours pour l'admission aux Ecoles Nationales Vétérinaires.. Ce concours aura lieu le 1er août 1941. Il est ouvert aux bacheliers des deux sexes ainsi qu'aux jeunes gens diplômés des écoles d'agriculture.

La durée des études est de quatre ans; les frais de scolarité et d'entretien sont peu élevés par suite de l'application d'un régime qui, tout en laissant aux étudiants la liberté dont jouissent leurs camarades des Facultés, leur assure le logement et les repas dans des conditions particulièrement économiques.

■ ■

RETARD DES CONCOURS D'AGREGATION EN 1941

L'arrêté du 8-4-41 a reporté au 18 septembre prochain l'ouverture des épreuves écrites des concours d'agrégation. Cette mesure, imposée par les circonstances, a causé quelque émotion parmi les candidats. Il convient de les rassurer. Les agrégés reçus aux concours de 1941 seront certains d'obtenir une nomination immediate dans l'Enseignement secondaire et des instructions seront données, lors du prochain mouvement du personnel, pour que des postes leur soient réservés en nombre au moins égal au nombre de places mises au concours d'agrégation.

Le secrétaire général, gérant: René BARJAVEL.

Imprimerie Causse, Graille et Castelnau, 7, rue Dom-Vaissette, Montpellier.

CHRONIQUE JURIDIQUE

Les Conférences et les chargés de Conférences (1)

II

PRECISION ET ERRATUM

Dans l'article de l'autre semaine, s'est glissée une erreur que beaucoup d'étudiants en droit m'ont fait remarquer, (je les en remercie), chargé de cours semblait être pris comme synonyme de chargé de conférences, ce qui est tout simplement faux, les chargés de cours, permettez-moi ce truisme, font des cours, les chargés de conférences, font des conférences; alors que les premiers existaient avant la loi du 22 novembre, les derniers sont une création de cette loi; c'est de ces derniers seulement que nous parlons ici.

I - Les Maîtres de Conférence

(suite)

Nous avons réclamé pour les maitres de conférences une situation [illegible] stable et qu'ils ne voient pas leur avenir menacé s'ils n'arrivent pas agrégés ou si même ils ne poussent pas jusqu'à l'agrégation.

Nous allons maintenant voir leur tâche.

DES INTERMEDIAIRES

Ils doivent être entre les professeurs et les étudiants des intermédiaires. Leur âge est suffisant pour imposer l'autorité, leur jeunesse doit particulièrement attirer les étudiants qui pourront leur soumettre leurs idées, leurs difficultés, voire leurs ambitions. Outre, en effet, qu'il est quelquefois délicat d'aborder un professeur quand on n'a pas grand'chose à lui dire, celui-ci ne peut, avec les centaines d'élèves qu'il a, consacrer son temps à les écouter. Au contraire, le chargé de conférences est fait pour ça: il peut déjà guider lui-même, en indiquant les auteurs, en expliquant des questions incomprises et il se trouve en contact avec le professeur pour aller le voir en cas de problème particulier ou de situation difficile. Il y a là pour eux, une tâche, si je puis dire, sociale, très attachante et qui ne serait pas sans fruits. J'ai connu pour ma part, quelques étudiants remarquables qui auraient mérité qu'on s'intéressât à eux mais qui d'eux-même ne seraient jamais allés voir un professeur pour leur demander conseil.

Voici donc le premier rôle des maître de conférences; il faut examiner maintenant rapidement leur rôle de technicien.

DES TECHNICIENS

Par hypothèse, ce sont des docteurs, ils ont un minimum de connaissances et ils ont été choisis par leurs maitres: il y a donc au moins une présomption du fait de l'homme en leur faveur.

Ils doivent diriger les conférences; qu'est-ce à dire? Tout dépend de ce que l'on entend par là et des conceptions qu'on adopte.

II. Des Conférences

On peut penser que l'ancienne méthode est à conserver: faire parler des étudiants et puis critiquer leur exposé; je n'aurai que peu à discuter cette conception: la minorité d'étudiants présent au temps de « l'avant-guerre » est une critique suffisamment éloquente. J'ajouterai qu'elle part d'un point de vue faux et que les conséquences en sont regrettables: en effet, on a prétendu que les conférences étaients faites avant tout pour aider les étudiants studieux, (ce devrait être un pléonasme!) qui voulaient vraiment s'intéresser au droit; et l'on a cru que les faire parler pendant une heure attirerait les «sages» et repousserait les autres; on a cru que monter sur une chaire serait un idéal d'une hauteur suffisante, la métaphore est prud'hommesque, pour établir à elle seule un choix; ceci est faux, car je sais des étudiants lauréats de facultés qui n'ont jamais mis les pieds à de tels exercices; le point de vue parait donc faux, la conséquence parait malheureuse, à savoir le tour dogmatique que l'on donnait à ces conférences; avec un seul étudiant en cause, on ne peut en effet ni monter un procès, ni établir pour une série de conférences un intérêt continu, et je ne reviens pas sur la trop grande technicité ou le manque d'éloquence, ou tout au moins de parole. Dès lors que nous en semble?

II. - Conception réaliste

Il ne s'agit pas comme me le déclarait le professeur Demontes, de faire travailler les étudiants comme si tous devaient devenir des avoués; la procèdure est une chose sèche et d'abord froid: « Il faut donc donner aux conférences — c'est le doyen Morin qui parle — un tour vraiment élevé et digne de l'enseignement supérieur; il ne s'agit pas d'en faire une séance de répétition de cours, mais des moyens d'exercer l'activité intellectuelle personnelle des étudiants ». Et voilà le dilemne posé: succès auprès des étudiants d'une part, de l'autre tour élevé de l'exercice. Le mieux me semble encore de suivre le Conseil du vieil Aristote « in medio ». A vrai dire, il n'y a pas, il ne doit pas y avoir une seule méthode, seules quelques directes peuvent présenter de l'intérêt adaptées à la fois au professeur et aux étudiants. Je crois qu'il faut allier le pratique et le théorique; l'un fait passer l'autre; les délais et formalités de procédure sont sans grand intérêt pris isolément, mais dans un procès où l'on en représente toute l'incidence, peut-être alors pourra-t-on s'y intéresser. Et le droit est avant tout science de vie. Que si les théories du droit elles aussi paraissent froides, elles se révèleront vivantes, à voir l'orientation qu'elles donnent aux législations, les comparaisons qu'elles permettent d'établir entre les pays, en un mot l'élément culturel qu'elles renferment: voyez par exemple, la théorie de la cause ou celle du contrat de l'acte juridique.

Et nous sommes d'autant plus obligés de garder un point de vue réaliste que le droit lui-même est à la fois de l'esprit et de la loi, de l'idée et du fait; écarter l'un ou l'autre de ces deux éléments me paraît une erreur grave.

Du point de vue pratique, je me déclare donc partisan des méthodes dites à tort modernes qu'on pourrait appeler scholastiques, à savoir en traduisant: la « Comédie Judiciare » que dans le feu de l'action on prend toujours au sérieux, l'étude de dossiers (sauf à examiner les difficultés pratiques) voire le déroulement d'un procès. Les avantages essentiels sont d'associer le plus grand nombre d'étudiants à l'action et de faire [illegible] les difficultés tant théoriques que pratiques, par l'intérêt de la discussion. Il faut évidemment tenir compte des années de licence où l'on se trouve, mais il sera plus facile et plus intéressant pour un étudiant de 1re année de discuter sur un fait qu'il a lui-même à juger et qu'il fait sien, que sur la démonstration de la théorie d'un autre.

Pour aviver l'intérêt, ne serait-il pas bon de supprimer ces cloisons qui existent entre chaque année? C'est difficile, soit, mais imagine-t-on comment un procès réalisé avec les étudiants de toutes les années, y compris les aspirants docteurs et les docteurs eux-mêmes, ou une série de conférences d'un tour particulièrement « élevé » susciterait d'émulation dans une Faculté, et partant d'ardeur pour l'étude du droit? Ainsi serait réalisée cette union de deux conceptions, l'une risquant de voir trop haut l'autre risquant de voir trop bas. En tous cas, le succès(voyez à Marseille, à Aix les conférences Portalis et Cujas, à Montpellier les « procès » montés par M. Teitgen en première année) montre que la bonne formule est bien celle-là.

Conclusions et difficultés

Nous avons donc, dans ce rapide exposé, réclamé:

1° L'institution bien comprise des chargés de conférence, stabilité pour leur situation par un traitement honnête et des garanties pour leurs carrières.

2°) Une organisation mieux comprise des conférences, en mêlant le pratique et le théorique, en faisant d'elles des organes vivants et formateurs.

Il y a des difficultés, mais les directives qui sont les nôtres, ne sont qu'un moule dans lequel tout doit pouvoir se fondre; la marge de liberté très grande qui permet d'adapter sans cesse, de sans cesse refaire pour arriver à un équilibre constructif. Je dis bien « constructif » car les conférences — et ce serait là, la véritable conception aristocratique, la seule vraie — ne doivent pas tant viser à apprendre qu'à construire, à examiner des cas qu'à exercer l'esprit.

Il y a chez nous beaucoup d'éudiants qui font du droit en amateurs, pour se cultiver et se débrouiller dans la vie, disent leurs parents, au vrai pour passer 3 ans à la Fac et jouir le reste de leur âge du titre de licencié. C'est bien, mais il y a mieux encore: ceux qui « veulent faire du droit » il s'en trouve tout de même, et ce n'est pas chose facile. Ceux-là doivent pouvoir trouver dans les conférences des moyens d'étude efficaces et dans ceux qui en sont chargés d'utiles intermédiaires. Voilà ma conclusion pratique.

J'ajouterais, ceci est mon avis personnel, que le véritable travail est encore le travail personnel et que tout le reste n'est que secondaire, agissant mais point créateur. La meilleure aide qui puisse diriger et affermir l'étudiant dans son travail ce sont les directives de son professeur. C'est à cette collaboration professeur-étudiant, que devrait s'employer le maitre de conférence; la meilleure façon de prendre des forces dans l'étude est de voir des gens qui en savent infiniment plus que vous, travailler sans cesse; devant ce fait on a plus d'énergie, toutes les conférences du monde n'ajouteraient rien à votre personnalité, ni même, dans le fond, à votre science.

L. POUGET

Les Equipes Sociales

—»o«—

Nous avons reçu de M. Castaing, professeur agrégé au Lycée Thiers à Marseille, secrétaire général des Equipes sociales, section de Marseille, les lignes suivantes:

« Plusieurs articles de l'« Echo » ont traduit les désirs qu'avaient certains étudiants ou ex-étudiants de retrouver dans l'après-guerre la saveur et la richesse de la fraternité des combattants. Tous se sont demandés s'il n'y aurait pas moyen d'essayer de retrouver cela dans l'après-guerre. A vingt ans de distance ils refont le chemin qu'avait parcouru Robert Garric au lendemain de l'autre guerre.

» Aussi crois-je de mon devoir de rappeler qu'il existe une expérience « Equipes Sociales » infiniment riche qui, à coups d'erreurs, a mis au point des méthodes de culture qui ont fait leurs preuves. Ceci pour éviter que beaucoup de bonne volonté ne se perde à la recherche de ce qui est déjà trouvé.

» Par la même occasion je rappelle que la formule « Equipe Sociale » donne une possibilité aux étudiants de faire de l'excellent coude à coude français. On pourrait même essayer de croire que certains « étudiants lamentables » ne le sont que parce qu'ils voient mal comment dans la pratique ils pourraient « servis »; il y a là pour eux, peut-être, une occasion de se racheter.

» Notre formule est susceptible d'infinies adaptations en dehors de ce qui est notre mouvement strict; nos méthodes sont à la disposition de tous, dans la mesure où l'existence des deux zones n'est pas un obstacle au renouvellement de notre bibliographie-équipe.

» Personnellement, je vois très bien les étudiants de Service Civique Rural organisant quelques cercles d'études avec de jeunes paysans. Dans ces cercles ils diraient ce qu'est leur vie d'etudiants, ils essayeraient de dire pourquoi ils ne se sentent pas inutiles dans la communauté française, ils diraient pourquoi on peut être « mordu » de littérature, d'art ou de mathématiques. Ils pourraient dire aussi l'histoire (anecdotique ou non) de la ville d'où ils viennent, organiser quelques promenades Deffontaines. On peut être persuadé que tout le monde y gagnerait. Bien entendu, tout cela dit sans trémolos, sans roulades et avec les mots de tous les jours ».

■ ■

Robert Garric, président-fondateur des Equipes Sociales, donnera une conférence à Marseille, le [illegible] juillet, à la Maison des Etudiants Catholiques, 21, rue Aldebert. Le sujet de cette conférence est le suivant:

« Que pensez-vous de votre rôle social? Equipes et équipiers. »

L'histoire des Sciences

On n'accorde aucune place, en France, à l'enseignement de l'histoire des sciences. Certains manuels se contentent de donner la date à laquelle ont été trouvés les théorèmes et les lois. Je voudrais montrer dans cet article ce qu'est l'histoire des sciences et quel peut être son intérêt.

L'histoire des sciences peut être conçue de deux manières différentes. On peut exposer aux diverses époques les résultats considérés comme définitifs. On brosse ainsi une grande fresque des erreurs humaines. Celle-ci est bien apte à nous donner de la modestie mais peut aussi nous faire perdre confiance dans la valeur de la science, nous rendre sceptiques à son égard.

Il est préférable d'étudier les découvertes et les théories par rapports à leur milieu, de déterminer l'influence des idées philosophiques et, lorsqu'un fait est devenu important, d'expliquer à quel mouvement de pensée il a donné naissance. Boutroux a montré l'intérêt de cette étude dans « **L'Idéal scientifique des mathématiciens** ». Elle est indispensable pour comprendre les idées si neuves de la physique moderne. Ainsi on ne peut pas comprendre la théorie ondulatoire de Louis de Broglie si on ne connait pas le développement des théories de l'optique.

« **Ce qui rend particulièrement intéressante l'histoire de l'optique, écrit Louis de Broglie, c'est qu'au cours de cette histoire, deux conceptions antagonistes sur la nature de la Lumière se sont constamment affrontées avec des succès alternés. Les phénomènes lumineux qui, successivement étaient découverts et étudiés paraissaient tour à tour apporter des arguments en faveur de ces deux thèses rivales et en apparence inconciliables... On est parvenu cependant à les concilier mais seulement à l'aide d'idées nouvelles et très hardies. Pour faire comprendre pourquoi on dû, bon gré, mal gré, adopter ces idées, il faut que je cherche d'abord à montrer en détails combien le problème était difficile à résoudre** ». Et pour ce faire, Louis de Broglie a exposé l'histoire de l'optique dans ses ouvrages de vulgarisation.

La méthode de l'histoire des sciences est la même que celle de l'histoire générale des peuples. Il faut rechercher et interpréter les textes anciens. On reconnait ici les deux phases de la critique historique, la « critique externe » et la « critique interne » (1).

Ce travail immense a été fait pour l'antiquité et surtout pour le moyen-âge par Pierre Duhem (2).

L'étude de l'histoire des sciences du moyen-âge est d'ailleurs très difficile, car on sait mal ce qui s'enseignait dans les écoles et, d'autre part, il n'est pas certain que l'étude des ouvrages des écoles donnent une idée des moyens dont pouvaient disposer les techniciens car, il n'y avait aucun rapport entre les techniciens et les théoriciens.

Pour le 16e siècle, Duhem a été amené à formuler des conclusions inattendues. D'après lui, les maitres de l'Université de Paris auraient énoncé correctement le principe de l'inertie, ils auraient énoncé des idées claires sur le mouvement des astres que l'Eglise n'aurait nullement songé à combattre. La période de la Renaissance qui a précédé Galilée et Descartes marquerait une régression.

C'est une tâche très importante de l'historien des sciences que la détermination de la paternité des découvertes.« **La science n'a pas de patrie,** disait Pasteur, **mais les savants en ont une** ». L'éminent mathématicien Emile Picard a stigmatisé de telles pratiques. Il faut reconnaitre que les Français sont très enclins à tomber dans le travers opposé: tout ce qui a été fait de bien ne peut venir que de l'étranger. Bouasse a remarqué que la loi d'après laquelle la résistance de l'air varierait proportionnellement au carré de la vitesse, se trouve dans le traité de l'abbé Mariotte sur le « **Mouvement des eaux** », qui a paru bien avant les « **Principia** » de Newton. P. Deveaux a écrit « **Combien d'inventeurs, de médecins, de savants modernes ignorants de la réclame, déclarent avec un sourire désabusé:**

— Ma découverte sera célèbre quand elle reviendra d'outre-Atlantique affublée d'une dénomination anglo-saxonne! »

L'historien des sciences rendra à chacun son dû. Il se départira de tout amour propre national, et même de tout amour propre tout court, c'est-à-dire qu'il devra renoncer à l'idée de trouver du nouveau à tout prix. Trouver du nouveau en histoire des sciences, c'est essayer de montrer que telle théorie moderne se trouve déjà chez les auteurs les plus reculés, ainsi qu'on trouve déjà chez Democrite ou Lucrèce, les éléments de la théorie atomique. Il faut tenir compte de ce principe.

« **Le véritable fondateur d'une théorie n'est pas celui chez qui on parviendra à en découvrir le premier aperçu plus ou moins explicite; ce titre devra toujours appartenir à celui qui le premier a su tirer un corps de doctrine scientifique de ce qui n'était avant lui qu'une vague hypothèse ou quun fait isolé et inexplicable** ».

Ainsi le fondateur de la théorie de l'électromagnétisme n'est pas Œrsted qui découvrit en 1819 qu'un courant électrique produit dans l'espace qui l'environne un champ magnétique, mais Ampère, puis Maxwell, qui donnèrent les lois quantitatives du phénomène.

Par contre, on devra toujours appeler le second principe de la thermodynamique principe de Carnot. Car il a été énoncé la première fois par lui et, de plus, il en a déduit des conséquences intéressantes concernant le rendement des machines thermiques. Carnot croyait à l'existence du calorique, mais comme l'a remarqué Le Chatelier, il ne s'est pas servi de cette notion dans son raisonnement, et il n'y a aucune raison de lui retirer la paternité du second principe pour la donner à Clausius.

La culture de l'historien des sciences doit être immense. Il doit d'abord posséder une culture littéraire très étendue (connaissance des langues étrangères et des langues anciennes). C'est peut être pour cela que nous n'avons pas en France d'enseignement de l'histoire des sciences, car la plupart de nos scientifiques n'ont que mépris pour l'étude des questions qui touchent aux lettres.

Et pourtant l'étude de l'histoire leur serait nécessaire. La connaissance des résultats auxquels sont arrivés leurs devanciers et surtout des méthodes qu'ils ont employées leur permettraient de ne pas retomber dans les mêmes erreurs. Le savant ne peut pas recréer toute la science; il « hérite » les travaux de ceux qui l'ont précédé; il doit s'en servir et pour cela employer cette méthode que Sainte Beuve a appelée: « l'empirisme organisateur ». Ce qui ne veut pas dire qu'il faille nécessairement et dans tous les cas adopter un ordre chronologique: le savant doit opérer un travail de synthèse dans l'exposition des résultats qu'il considère comme définitif.

Au contraire, ce qui intéressera principalement le philosophe dans l'étude d'une question scientifique, c'est l'historique même de cette question. Il cherchera à reconstituer les étapes du « cheminement de la pensée ». Une telle étude lui fournira d'ailleurs la solution la plus positive du problème de la connaissance. Il renoncera aux solutions superficielles de ce problème telles que le dogmatisme, le scepticisme, le relativisme kantien Il s'apercevra que nos connaissances scientifiques se formant « par approximations successives » arrivent à interpréter de mieux en mieux la réalité sensible sans jamais, toutefois atteindre la perfection. Les théories physiques ne se détruisent pas: elles se complètent. La théorie d'Einstein laisse subsister en première approximation la théorie de Newton, cette approximation étant d'ailleurs suffisante pour l'étude des phénomènes terrestres. Ici l'histoire des sciences permet de résoudre un de ces faux problèmes dont sont remplis nos traités de Philosophie.

René PREVOST.

(1) Sur la méthode générale des sciences historiques, voir Langlers et Seignobos. Introduction aux Etudes historiques.

(2) Les œuvres de Duhem ont paru chez Hermann. Sur Duhem on pourra consulter l'ouvrage de M. le professeur Humbert.

(3) Voir à ce sujet, l'étude de Louis De Launay « L'Eglise et la Science ». Cet ouvrage étudie l'histoire des sciences d'un point de vue un peu spécial.

Note Bibliographique. — Il n'existe pas d'ouvrages d'ensemble sur l'histoire des sciences, à la fois sérieux et accessible au grand public. Signalons cependant un ouvrage de vulgarisation, le tome I de « La Science », paru chez dirigée par Marcel Boll.

Un tome de l'Histoire de la Nation Française de Hanotaux est consacré à la Science Française. Ce n'est donc pas un ouvrage assez général. On y rencontrera des noms familiers aux lecteurs de l' « Echo ». MM. Fabry (Physique) et Humbert (Mathématiques).

Ce dernier s'est d'ailleurs beaucoup intéressé à l'histoire des sciences. Il a écrit un certain nombre de monographies; citons celles parues dans la publication Larousse « **Les Grandes Figures:** Copernic, Galilée ». Dans cet ouvrage, un certain nombre d'autres fascicules sont consacrés à des savants: **Archimède** par Léon Brunchwig; **Newton**, par Villat; **Hippocrate**, par le docteur Brousette; **Pasteur**, par le docteur Vallery Radot.

Signalons enfin qu'une bibliographie d'histoire de sciences a été donnée par Lesmat. « **L'esprit de la physique classique** » (Hermann Actualités scientifiques et industrielles, 1-3-85).

Fédération des Etudiants Réfugiés Français

—«O»—

Abonnement de vacances à l'Echo

—»o«—

A LA DEMANDE DE CHARLES BLANC, PRESIDENT DE LA F.E.R.F., L'ECHO A CREE POUR LES ETUDIANTS REFUGIES DES ABONNEMENTS DE VACANCES, D'UNE DUREE DE 4 MOIS (JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE, OCTOBRE), AU PRIX SPECIAL DE 18 FRANCS.

NOUS DEMANDONS AUX GROUPEMENTS LOCAUX D'ETUDIANTS REFUGIES DE RECUEILLIR EUX-MEMES CES ABONNEMENTS, ET D'ENVOYER LA LISTE DES ADRESSES ET LEUR MONTANT GLOBAL DIRECTEMENT A L'ECHO, 7, RUE DOM-VAISSETTE, MONTPELLIER.

CES ABONNEMENTS SERONT REÇUS JUSQU'AU 15 JUILLET ET PROLONGES, LE CAS ECHEANT, JUSQU'AU 5 NOVEMBRE.

■ ■

GROUPEMENT DE MONTPELLIER

Une **réunion générale** aura lieu le **vendredi 4 juillet** à 20 h. 30 au local du Groupement, 16, place de la Comédie.

Organisation des vacances, Inscription pour la sortie du dimanche 13 juillet, Renseignements sur les Camps de Vacances, sur le Service Civique Rural, les Sorties et Manifestations diverses prévues par le Groupement pour la durée des vacances. Partie récréative habituelle.

Les Etudiants sont informés qu'il leur est possible de s'inscrire à la **Permanence pour le Service Civique rural en choisissant** la région et la date du Service.

Les Inscriptions seront reçues à la Permanence tous les jours de 18 h. 30 à 19 heures.

Mesures en faveur des Etudiants Démobilisés

—»o«—

Les étudiants mobilisées ont subi du fait de la guerre un préjudice qui les met en situation d'inégalité par rapport à leurs camarades non mobilisés. Les étudiants démobilisés en avril, mai et juin 1941, seront admis à prendre des inscriptions cumulatives. Ils devront suivre pour bénéficier de cette mesure des cours, conférences, stages et travaux pratiques qui vont être organisés à leur intention de juin à octobre 1941 dans chaque faculté et dans les établissements d'enseignement supérieur. Ils se présenteront aux examens à la session d'octobre. En cas d'échec ils auront la possibilité de se présenter à une série complémentaire de la deuxième session d'examens qui aura lieu au plus tard, avant le 10 janvier 1942.

Les étudiants encore mobilisés en octobre 1941, seront autorisés à la rentrée de l'année scolaire de 1941-1942, à s'inscrire par correspondance aux époques réglementaires.

Pour ce qui est des étudiants prisonniers de guerre, il est difficile de prévoir dores et déjà des mesures précises à leur sujet. Toutefois, ceux qui reviennent individuellement en France bénéficieront des mêmes mesures que les étudiants démobilisés.

Ils seront autorisés à prendre des inscriptions cumulatives.

Cette mesure générale sera complétée par des mesures de faveur particulière et qui dépendront pour chaque étudiant du moment de sa démobilisation.

MémoNum © montpellier3m

LES IDÉES ET LES FORMES...

A propos de la perception du relief

(Suite de la première page)

De ces deux procédés de perception du relief, déplacement et vision binoculaire, quel est le plus important dans la vie courante ? Il semble bien que ce soit le procédé par déplacement.

D'abord le plein usage de la vision binoculaire semble réservé, si j'ose dire, à une élite. Même si l'on met à part les infirmes, tels que les borgnes et les personnes atteintes de strabisme, il y a une notable proportion de gens qui ne semblent guère utiliser le relief binoculaire.

Comme j'aurai l'occasion d'y revenir, le stéréoscope utilise la vision binoculaire pour l'observation des vues photographiques stéréoscopiques. On se sert de la vision binoculaire pour étudier des couples de clichés en astronomie et en topographie à l'aide de **stéréo-comparateurs** Des statistiques ont pu être faites à l'aide d'épreuves de sélectionnement d'opérateurs pour la manœuvre des stéréo-comparateurs. Pas mal de candidats ne s'aperçoivent pas que dans un stéréoscope les deux vues sont identiques, ou même sont disposées en sens inverse (l'image destinée à l'œil gauche observée par l'œil droit et réciproquement). Les épreuves de sélectionnement ont d'ailleurs montré que dans quelques cas, cette carence de la vision binoculaire provient d'un manque d'éducation et que la sensation de relief binoculaire peut s'acquérir par l'exercice.

L'abbé Moignon, qui, comme on sait, fut un savant vulgarisateur, avait, au cours d'un voyage en Angleterre, été témoin des premiers essais du stéréoscope qui venait d'être inventé par Wheatstone. Il rapporta à Paris un instrument avec des vues (qui étaient alors non des photos, mais des dessins) et courut faire admirer le merveilleux appareil aux membres de la section de physique de l'Académie des Sciences. Hélas ! sur les six savants, l'un était borgne, l'autre était bigle, et trois étaient inaptes à la vision binoculaire. Heureusement le sixième que, conformément à la loi de Duncyer, il avait naturellement été voir le dernier, put percevoir, et encore, paraît-il, après quelques pénibles efforts, le relief dans l'instrument de l'abbé.

Il en est de la vision binoculaire, comme de l'oreille musicale. On peut vivre honorablement sans cela, et faire un excellent agriculteur par exemple. Seules les carrières d'opérateur au stéréo-comparateur ou de musicien sont bouchées par les deux carences respectives.

Par contre, tout le monde use du procédé par déplacement et les borgnes semblent à peu près aussi adroits pour se diriger que les as du stéréocomparateur.

D'ailleurs, même quand nous avons utilisé la vision binoculaire, nous contrôlons très fréquemment ses indications en employant le déplacement, en faisant mouvoir notre tête horizontalement; et nous avons certainement plus confiance dans ce dernier procédé qui est d'ailleurs plus souple. Quand nous regardons dans un stéréoscope les deux vues relatives à chaque œil, nous sommes tentés de faire cette vérification par le mouvement de tête en question, et comme les images perçues ne changent pas, l'on éprouve une véritable déception. Il semble qu'un malin démon s'amuse à faire mouvoir la scène observée en même temps que nos yeux de façon à compenser exactement à chaque instant l'effet de leur déplacement. C'est probablement l'une des raisons pour lesquelles les vues stéréoscopiques paraissent plus « mortes » que les vues ordinaires.

La sensation de relief par déplacement ne provenant que du déplacement relatif de notre œil par rapport aux objets qu'il contemple, il revient évidemment au même de déplacer les objets, l'œil restant fixe, et l'on se rend compte que nous devons percevoir des notions, au moins partielles, de relief toutes les fois que nous observons des objets mobiles.

C'est cette propriété que nous utilisons instinctivement quand nous examinons un petit objet que nous tenons à la main, une petite statuette, pour fixer les idées. Pour en percevoir le modelé nous la faisons tourner régulièrement avec une vitesse convenable autour d'un axe perpendiculaire au rayon visuel moyen. C'est plus commode pour l'observateur que de tourner lui-même autour de la statuette.

C'est en exécutant des rotations de vitesse angulaire convenable autour d'un axe vertical passant sensiblement par leur centre de gravité, cette dernière condition pour des raisons de stabilité mécanique, que les mannequins des maisons de couture précisent aux acheteuses éventuelles la structure à trois dimensions des toilettes à vendre.

Nous venons de voir par quels mécanismes nous percevons le relief dans la nature. Voyons maintenant comment on a pu doter de relief des reproductions photographiques. Prenons d'abord le cas de vues fixes.

Le plus simple est alors de s'adresser au relief binoculaire. C'est le procédé du stéréoscope qui est suffisamment connu pour que je n'y insiste pas, et auquel j'ai fait d'ailleurs de fréquentes allusions dans ce qui précède. Il réalise le relief avec deux photos seulement, prises avec deux objectifs placés à une distance égale à l'écartement des yeux. On s'arrange pour que chaque œil voie et voie seulement l'image qui lui est destinée. Pour l'observation directe on sait que la méthode donne d'excellents résultats.

Pour la projection devant de nombreux spectateurs on a imaginé de nombreux dispositifs qui donnent d'assez bons résultats. La plupart nécessitent le port de binocles spécieux, ce qui constitue une difficulté pour l'exploitation commerciale. Les réseaux lignés (Berthier, Ives, Estanave) affranchissent l'observateur du port de binocles, mais sont d'application délicate.

On a cherché également à réaliser pour les vues fixes le relief par déplacement. Ici le problème est beaucoup plus compliqué. On doit réaliser non pas deux, mais une infinité d'images correspondant à toutes les positions que l'œil de l'observateur voudra bien prendre, et s'arranger pour qu'il ne voie que la vue qui correspond à sa position actuelle. C'est le problème de la **photographie intégrale**, abordé et résolu approximativement par Lippmann, Ives, Estanave.

On peut simplifier le problème en obligeant l'œil de l'observateur à ne décrire que des trajectoires horizontales. Au lieu d'une double infinité d'images, une simple infinité est nécessaire, infinité qu'on peut pratiquemment réduire à un grand nombre, c'est la photographie **semi-intégrale.** Les réseaux lignés permettent une solution assez simple, réalisée par Ives et dernièrement perfectionné par Bonnet. On trouvera dans le numéro du 14 juin de l'**Illustration** une description du procédé actuellement exhibé à l'Exposition de la France européenne. Les photographies intégrales et semi-intégrales donnent d'ailleurs par sucroit le relief binoculaire.

Occupons nous maintenant du cinéma. Il reproduit par définition le mouvement. Par conséquent il doit pouvoir donner le relief par déplacement, moyennant quelques manœuvres judicieuses lors de la prise de vue.

Si, par exemple, lors de la prise de vue d'un paysage ou d'une scène quelconque l'opérateur applique à la chambre une translation ou un mouvement horizontal de va-et-vient de vitesse convenable, le relief apparaitra à la projection grâce aux déplacements relatifs des différents plans de la vue. Il n'y aura d'ailleurs à effectuer ces mouvements que de temps en temps, de même qu'un observateur ne remue plus la tête dès qu'il a perçu le relief.

De même, si l'on veut faire apprécier la forme exacte et le modelé d'un objet ou d'un être intéressant, il suffira, lors de la prise de vues, de le faire tourner autour d'un axe vertical, avec une vitesse de 30 à 60 tours par minute pour fixer les idées. C'est ainsi que la « pâle vedette » dont parle l'auteur de l'article cité au début pourra faire « apprécier pleinement la rondeur de sa gorge » comme le mannequin pour présenter les toilettes.

J'ai vu, il y a une vingtaine d'années, un film qui utilisait systématiquement ce mouvement de rotation pour présenter des fleurs. Celles-ci photographiées de près tournaient régulièrement à la viteses précitée autour d'un axe correspondant à leur queue. L'effet de relief était saisissant. Elles paraissaient tout à fait sortir de l'écran.

J'indique incidemment que lorsque dans un cours on a à projeter, pour le montrer aux auditeurs, un objet qui n'est pas plan, un équipage d'ampèremètre par exemple, on peut dans une certaine mesure donner une idée de sa forme en lui communiquant un mouvement de rotation bien régulier.

On voit donc que le cinéma donnera par lui-même une certaine sensation de relief. A la vérité le déplacement n'est plus ici commandé par le spectateur, mais imposé par le preneur de vues. Il s'agit si l'on veut, de déplacements **passifs** et non de déplacements **actifs.**

Il serait bien entendu profitable de donner en plus, soit le relief binoculaire (à l'aide de binocles ou de réseaux lignés) ou même de faire de la photographie **intégrale** ou **semi-intégrale.**

Les firmes cinématographiques sont riches et peuvent faire des essais ou des réalisations coûteuses Pour le relief binoculaire, il y a eu déjà des réalisations pratiques et les physiciens sont les premiers à applaudir aux resultats obtenus. Il ne faut décourager personne.

Néanmoins, d'après ce qui précède, il y a lieu de se demander s'il est bien utile d'ajouter au relief déjà réalisé par des mouvements judicieux de la chambre ou des sujets présentés. Le jeu en vaut-il la chandelle ? Le cinéma ne bénéficiera pas d'un accroissement de la sensation de relief dans la mesure où il a bénéficié de la couleur et du son.

En terminant cet article peut-être trop long et trop technique, je voudrais rendre hommage à la mémoire d'**E. ESTANAVE**, qui fut pendant tant d'années le dévoué Secrétaire de la Faculté des Sciences de Marseille et que toutes ces questions, auxquelles il avait apporté une contribution importante, passionnaient.

J'ai pensé aux conversations que j'ai eues si souvent avec lui en écrivant ces lignes.

Pierre SEVE.

CYPRÈS

Sur le soir
Un cyprès,
Ostensoir
De regrets.

Sur le soir
Qui nous fuit
Désespoir
Qu'on poursuit.

Sur le soir
Des talus
Ce doigt noir
D'Angélus.

Sur le soir
Attardé
Frêle espoir
D'Aziadé.

Sur la nuit
Un cyprès
Frêle appui
D'un regret.

Sur la nuit
Lente et tendre
Rouge étui
D'heure en cendre.

Un cyprès
Prends la main
D'un regret
En chemin.

Un cyprès.
Dit ma peine
En secret
A Verlaine.

Louis MICHENEAU.

UN POÈTE MÉDIÉVAL MÉCONNU

JEHAN RENART

(Suite de la première page)

Notre naïf et charmant ménestrel chante le printemps:

Le départ pour le lointain voyage:

« En son le (**en haut**) du mât lièvent [les voiles,
Siglent (**cinglent**) et courent as étoi- [les ».

Les belles dames, les tournois et les chevaliers qui ne sauraient faire «laide euvre», la famille:

« En cui aroit-il donc fiance (**con-** [**fiance**)
» S'en (**sinon en**) moi, qui suis de sa [char » (**chair**).

Et il entremêle son récit de naïfs proverbes:

« Quant on a le cheval perdu,
» A tant l'on va fermer l'estable ! ».
« Grant ennui est d'homme chacier [(chasser) ».
» Quant on ne sait où il repaire [(demeure) ».

..**Il chante l'amour et note avec malice:**

« Li donois et li acointiers (**les galants** [**propos et l'amitié**)
» Des chevaliers et des puceles
» I fist maintes amors noveles ».

Mais le plus grand charme peut être de cette lecture réside dans le vocabulaire; que de mots aujourd'hui disparus, riches de sens et de sonorité si agréable:

La ventrière (**sage-femme**), la villete (**village**), le mesnil (**maisonnette**), l'estour (**combat**), lècheresse (**libertine**), la touaille (**serviette**), les vieux chenus croupoiers (**vieux paresseux**), etc...

Ah! Jehan Renart, mon ami, qui avez vécu près du chevalier Brundoré, de sa femme Gente, du brave Michel de Harnes et de la « belle Fresne », quel plaisir que de vous retrouver pour oublier son temps et ses tracas ! Nous voudrions seulement avoir donné à quelques-uns le désir de vous connaitre.

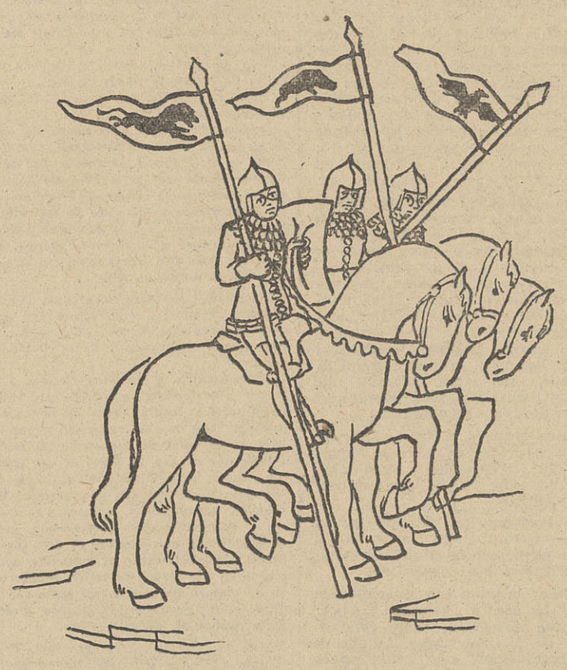

S'a chascun une Tainte lance: Ou li penons de soye pent.

Quelques passages des romans de Jehan Renart

Nous n'avons pu retrouver malheureusement l'édition du « Lai de l'Ombre » que nous avons eue entre les mains et nous devrons nous contenter de choisir quelques vers parmi les extraits de Galeran, de l'Escoufle et de Guillaume de Dôle que nous donne Langlois.

Jean Renart décrit les préparatifs du Tournoi.

Chascun de soy armer se peine (s'efforce)
D'armëures neufves et fresches
Li uns y porte unes bretesches [(Tourelle)
En son escu reluysant cler,
Cil (celui-ci) **un lyon, cil un cenglier** [(san..)
Cil un liepart (léopard), **cil un poisson**
Cil porte sur un heaulme en son (au [sommet de)
Beste ou oisel ou flour aucune. (quel- [qu'une)
Cil porte une banire brune,
Cil blanche, cil ynde (bleue), **cil vert;**
L'autre y poez (peut) **veoir couvert**
D'armes vermeilles foillollées (ornées [de feuilles)
S'a chascun une Tainte lance
Ou li penons de soye pent...

Il annonce que son récit plaira, car il est raisonnable et n'offense pas la vraisemblance:

C'est une chose ki doit plaire
A tos cians ki raison entendent.
Car mout voi conteors (conteurs) **ki** [**tendent**
A bien dire et à recorder
Contes où ne puis acorder
Mon cuer (cœur), **car raison ne me** [**laisse**
Car ki verté (vérité) **trespasse** (dépas- [se) **et laisse** (blesse)
Et fait venir son conte afable
Ce ne doit estre chose estable
Ne récitée en nule court (cour)

Sans doute Renart pourrait être comparé à un des personnages secondaires de Galeran, le Chapelain Lohier, qui trouve un berceau en « disant prime » et dont voici le portrait:

Il ot (avait) **la bouche bien apperte**
A bien chanter et à bien lire.
N'estoi de li meileur eslire (choisir)
Pour conseillier un desvoiè...
Si s'en savait bien entremestre
De troyer lays (lais) **et ou vians chans**
Moult fut de bianz déduiz trouvans
Et en françoys et en latin.
N'est oultrageux (honteux) **de boire vin**
Ne à jeun n'avoit mate chière (triste [mine)
Il savoit toute la manière
De herpe, d'autres instrumens.
Si savoit tous les jugemens
D'eschiès (échecs), **de tables, d'autres** [**jenz...**

Et une « gente puceie » a peut-être dit fièrement en pensant à lui, ce que dit la belle Fresne:

Sire, promesse ne loyers
Et faire œuvre d'or ou de soie,
Que je ne fasse aultre mestier
Le jour fors (sauf) **lire mon saultier** [(psautier)
Oyr (ouïr) **de Thèbes ou de Troye,**
Et en ma herpe lays noter
Et aus schez (échecs) **autruy mater** [(faire mat)
Ou mon oisel sur mon poign pestre [(nourrir)
Souvent ouy dire à mon maistre
Que tel us vient de gentillesse.

Mais elle n'aurait pas peur de travailler car elle connait la relativité de la richesse:

En (on) **a vëu maint povre prestre**

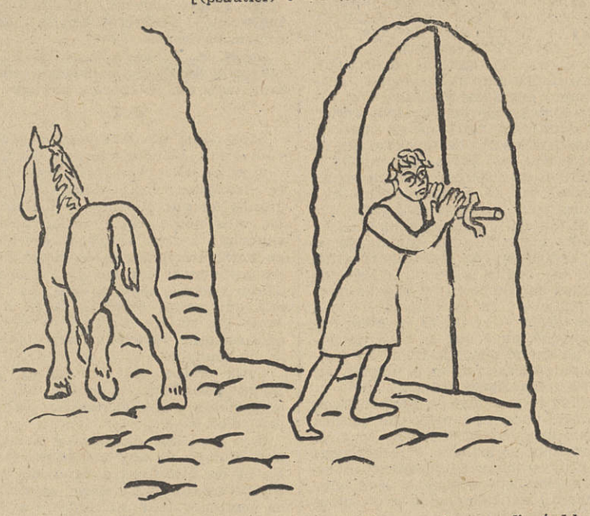

Quant on a le cheval perdu. — A tant l'on va fermer l'estable ! l'estable !

Ne rien qu'on me feïst entendre
Voulenté (volonté) **que tel gent** [**amasse.**
Ne suis mie (pas du tout) **de cuer si** [**basse**
Com vous cuidez (croyez) **ne si Villaine.**
Plus que Paris n'aima Helaine
M'aime Galeran, bien le scay!

Aussi quand les amoureux sont réunis, le bon Lohier se garde de les déranger et s'écarte discrètement:

Lohier ne les veult approucher
Ainz est d'eulx assez trait arrière.
Si va regardant la rivière
Et les chans des oyseaux escoute.
Bien veult qu'ilz parolent (discutent) [**sans doulte**
Que nulz nes (ne les) **puit grever** [(gêner) **ou nuyre.**

Mais notre Renart savait ne pas se fier à l'apparence:

Biaux homs, sans cuer vaillant et sage
Est tout aussi comme l'ymage
Qui d'or et d'argent est couverte;
Et qui la par dedens ouverte
Nia fors fust (il n'y a rien que du bois) [**ou pierre ou terre.**

Quoiqu'il sache bien qu'hélas: c'est souvent l'habit qui fait le moine:

Estranges (étrangers) **homs est mal** [**venuz**
Qui d'avoir est povres tenuz, (qu'on [pense être pauvre)
Et li riches est à honneur:

Si le tienent touz a (pour un) **Seigneur.**

Cependant il ne méprise pas la pauvreté; la seule richesse est celle du cœur; son héroine Fresne a certes des goûts aristocratiques:

Si va regardant la rivière. — Et les chans des oyseaux escoute.

A Dieu ne plaise qu'ainsi aille
Ce dit Fresne à Madame Ermine...
Si je suis povre et faible et lasse
Je ne suis mie de cuer basse...
Mon cuer, Madame, si m'apprent
Que l'en sçavoit bien entechié (bien [doué)
Venir a grant arceveschié...
Avoir ne nest (naît) **mie** (jamais) **avec** [**l'omme**
Telz est riches qui en la somme
Vient de richesse a povreté
Tel ra povres au nestre (naissance) [**es té**
C' (qu') **on voit puis** (ensuite) **mourir** [**en richesse**

Notre Renart ne craint pas de conseiller le mariage:

Si prenez fame qui vous siece (con- [vienne)
Ne demourra mie grant piece
Que vous n'oblïez vos doleurs.

Voici qui ferait plaisir à notre collaborateur Antoni:

Et c'est une chose certaine
Que hom va plus bel et plus droit
Et si en est on mout plus Droit:
Tos cis biens vient de l'escremie! (es- [crime)

On nous excusera de ces quelques passages présentés d'une façon fort décousue: nous avons essayé de vous familiariser quelque peu avec notre ami Renart; lui-même recommande ses œuvres en affirmant qu'elles chassent « la vilenie » et nous lui ferons confiance sur ce point!

Mais nus (nul) **hom ne pourroit** [**manoir** (rester)
En vilenie longement
Pour qu'il prestast entièrement
A escouter cuer et oreilles
Cest roumant (roman) **et les grans** [**merveilles**
Que cil dui fisent en enfance.

Et nous lui dirons:

« A Deu! A Deu! Renart, biau Sire! »

Jean MALOSSE

L'ECHO
paraitra
pendant
LES
VACANCES
Si vous voulez être sûr de pouvoir le lire
ABONNEZ-VOUS

Esthétique ET Dialectique :

INTERFÉRENCES

Qu'est-ce qu'une œuvre d'art, sinon l'état d'esprit d'un homme, à un moment particulièrement tendu de sa vie de conscience, imprimé dans un objet concret façonné de telle sorte que cet état d'esprit puisse y trouver place de manière stable et sans être déformé? Un tiers perçoit cet objet, par l'intermédiaire duquel une expérience mentale étrangère peut être transposée dans son propre espace de conscience. La perception du beau se produit à l'instant où l'amateur voit son champ spirituel relativement vide inondé par une pensée en puissance d'une exceptionnelle densité. L'œuvre d'art a joué le rôle d'un miroir entre le créateur et le récepteur de ce flux intellectuel.

Mais un tel miroir possède une structure tout à fait particulière, qui lui permet à la fois de recevoir, de conserver indéfiniment et de dégager de manière intelligible, transmissible, l'inépuisable stock d'énergie mentale déposé dans sa matière. La transmission de l'objet à l'amateur ne peut s'effectuer que par un emploi simultané de l'intuition et de la déduction: assimiler et raisonner n'est-ce pas l'attitude commune à tous les hommes devant n'importe quel sujet?

Quelle est alors la différence entre la création d'une œuvre esthétique et inesthétique, et particulièrement (si nous nous cantonnons dans les arts littéraires) entre le poétique et l'apoétique? Quel indice permet de le distinguer? C'est le rôle assigné à la dialectique.

La construction a-poétique use de la seule dialectique, et atteint son but avec la conclusion résultant de cet usage exclusif. Le développement consiste en une chaine d'arguments en apparence valables, ou que l'on fait passer pour tels. Enchainement d'erreurs ou de vérités, peu importe. Dès que la cascade des causes et des effets parait convaincante, la mesure est remplie: on peut se reposer sur ses lauriers. Tel est le type du discours a-poétique dont la rhétorique des poèmes de Voltaire offre un curieux exemple. Si la dialectique fonctionne sur des éléments logiques non-falacieux on aboutit à une démonstration scientifique.

La démarche poétique peut utiliser la dialectique et simuler superficiellement, formellement, le processus décrit. La dialectique peut même s'imposer a priori, selon des lois arbitraires et admises comme telles. On parle alors d'une forme conventionnelle: contrainte dialectique développée à partir d'un postulat contestable ou sciemment artificiel (comme, par exemple, le postulat du mètre monosyllabique, arythmique dans la versification française, les « lois » du sonnet, la règle des trois unités telle que la comprirent nos classiques).

Ainsi, J. S. Bach use toujours d'une dialectique rarement comme d'un jeu factice, il est vrai, mais comme d'une construction fondée sur des jugements de bon sens, qui fait apparaitre ses œuvres très claires, tout à fait intelligibles (puisque les formes sont postulées) et présentant un enchainement de périodes qui constitue un développement respectueux de certaines conventions préalablement établies Mais cette dialectique toute adhérente qu'elle soit à la substance de l'œuvre de Bach, n'en représente que la façade, le tissu limitateur, et l'œuvre ne se réduit pas à un aspect plan. Elle possède une troisième dimension, un volume qui n'est nullement discursif, ni analytique, ni par conséquent dialectique.

Notons que dans le cas des créations artistiques véritables cet arrière-plan offre toujours un caractère d'intense vérité, de réel, sinon d'absolu. Il est logique dans le sens noble et entier du mot. Mais non pas exposé. Dans un monument scientifique réside aussi cet élément de logique non factice, de vrai. Le discours scientifique se présente comme un exercice dialectique dont le réel forme l'objet. sans rien perdre pour cela, à l'avis des savants, de sa qualité de vrai. L'étude des sciences donne à ses adeptes un sentiment de plénitude successive (dont ils tirent celui de la certitude) parcequ'elles incorporent le réel à la dialectique et par là-même le morcellement dans le temps.

L'œuvre de beauté procure, dès l'instant où elle est saisie, une plénitude immédiate: le bloc de métal n'a pas été coulé en maillons; il pénètre en nous d'emblée. D'où notre sentiment d'admiration sans borne et d'écrasement devant sa colossale ampleur. Comment donc, nous demanderons-nous, est fait ce dieu puissant et homogène qui s'abrite derrière une dialectique de façade possible, fréquente, mais non obligatoire? Je ne me risque pas à résoudre ici cet autre problème qui consiste à savoir si la façade est désirable ou non. Je remarque seulement en me référant à Bach, que l'effet de contraste de ces deux attitudes si opposées de la pensée donne une valeur intrinsèque encore plus inestimable à l'arrière-plan dont l'inexplicabilité discursive devient d'autant plus étonnante, que les proportions extérieures suivant lesquelles il nous est apparemment livré sont plus aisées à concevoir et à distinguer par l'analyse. L'art racinien nous apporte le même témoignage.

De cette « présence » extra-dialectique nous pouvons dire fort peu. Sa caractéristique étant d'abord de ne pas tomber sous la loupe de l'analyste, et de ne pas avoir été prémédité sciemment par l'artiste lui-même: c'est en la laissant naitre qu'il a fait preuve de ses dons esthétiques singuliers. Elle est qualité pure, massive, unique, substance mère de Joie. Tous ses modes, si l'on peut encore parler ici des modes, sont étroitement fondus les uns dans les autres et simultanés dans le temps. C'est un pouvoir de penser plutôt quun ensemble de pensées, car en lui, il n'est pas encore de concept isolable. Tout au plus peut-on suivre quelques lignes de force. Pouvoir de penser: mais aussi un faisceau pressenti de pensées en gestation, une synthèse d'idées neuves dont la présence nous est manifestée seulement par leur force, comme le serait un astre invisible, et sans doute complexe, par cette résultante unique que l'on appelle son rayonnement. La musique de Beethoven, les tentatives de **Baudelaire** et de Mallarmé sont symptomatiques à cet égard.

Claude VIGEE.

(Lire la suite en quatrième page)

NOTRE FRÈRE LE CORPS...

LES EXERCICES PHYSIQUES CHEZ LA FEMME

« La prétendue infériorité de la femme reste à démontrer, et n'est peut-être qu'une preuve de la vanité masculine: En effet, la femme a naturellement plus d'énergie morale, souvent même plus de courage que l'homme, mise à part toute exception, et la moyenne étant prise dans les classes sociales ordinaires ou dans le peuple. Il faut être de mauvaise foi, ou observateur superficiel, pour ne pas constater les admirables qualités de la femme de ces milieux, et ne pas savoir attribuer à la maladie, à l'ignorance ou à une mauvaise éducation, l'infériorité des femmes d'une certaine aristocratie, où l'homme est plus amoindri encore. A égalité d'instruction, la femme des milieux supérieurs (par l'intelligence) possède évidemment une moindre puissance intellectuelle; mais sa valeur morale est parfois plus haute. Si l'homme a plus de puissance et de résistance physiques, plus de courage volontaire, il est moins qu'elle capable d'abnégation, de dévouement, de résistance à l'adversité. Sa supériorité n'est donc évidente que chez les intellectuels, et ne porte que sur les qualités fortes de l'intelligence, la puissance créatrice, l'esprit de généralisation et d'invention, la déduction logique. Il y a eu bien des hommes de génie et quelques femmes de talent. Mais dans le peuple et la petite bourgeoisie, la femme est généralement plus fine, plus adaptive, supérieure en somme » (1).

La santé de la femme est surtout mauvaise du fait de son insuffisance musculaire et fonctionnelle. Il est évident qu'on trouve une grande différence entre la femme qui prend de l'exercice et celle qui est sédentaire.

Avec le manque d'activité physique apparait le cortège alarmant des troubles nerveux. Dans l'inaction et sans exercice, la fillette contracte de mauvaises habitudes, elle se tient mal à table, à l'étude, dans son lit, pendant ses récréations; elle se déforme à la longue et les déviations de la colonne vertébrale apparaissent à l'époque de la croissance.

Puis, la jeune fille grandissant, la toilette fait valoir le charme de ses lignes et l'aisance de ses attitudes; pour cela le costume doit se mouler sur le corps et non le corps sur le costume; celui-ci ne peut d'ailleurs cacher les défauts de conformation. Un corset ou une sangle serré à outrance ou un habit rembourré, même sorti des meilleurs faiseurs, enlèvent toute la grâce naturelle au moindre mouvement.

La laideur corporelle est d'ailleurs souvent due à notre négligence, elle dénote un manque de goût et une désharmonie de notre être. Si nous avions vraiment le sentiment du beau, nous serions très sensibles à la laideur et nous la repousserions par tous les moyens.

Toute femme d'esprit doit avoir le culte de la beauté, puisqu'elle en a le sentiment instinctif. Le corps nécessite des soins d'hygiène et, pour conserver une forme svelte et élégante, il est indispensable d'exécuter chaque jour les mouvements naturels.

« La langueur physique se complait en elle-même et ne fait que s'accentuer avec le temps; elle apporte une suite d'infirmités et finalement la déchéance de l'organisme.

Aucun moyen artificiel ne peut remédier à cet état de dégradation. On peut donner momentanément une apparence de beauté à un corps débile, mais par des moyens trompeurs, qui, loin d'arrêter sa ruine, la précipitent au contraire, en privant la femme des avantages du mouvement et des seuls éléments capables de lui retrouver la vigueur perdue » (2).

Enfin si la femme savait que, par la pratique journalière d'exercices appropriés à son âge et à son état morphologique, elle peut retarder considérablement sa déchéance physique, et qu'en un mot comme le dit le docteur Heckel, « elle se flétrirait moins vite et plus tard », **il n'est pas douteux qu'elle s'y consacrerait avec passion. Or, disons-le bien haut, la femme a, d'une façon générale, une plus grande facilité d'assimiliation et elle est surtout plus persévérante que l'homme. Elle aurait donc des possibilités de réussite plus grandes que ce dernier.**

Jusqu'à la puberté, les filles peuvent exécuter les mêmes exercices que les garçons du même âge, et cela sans aucun danger.

A partir de la puberté, les mouvements doivent différer un peu de ceux des garçons. On éliminera tous les exercices violents et présentant quelques dangers, pour les remplacer par des exercices de caractère plus gracieux ou plus appropriés aux fonctions de la femme (exercices abdominaux). On préfèrera les exercices de souplesse aux exercices de force proprement dits. Enfin, s'il est vrai que l'homme normalement développé peut se livrer sans danger à tous les sports, il n'en est pas de même pour la femme.

Pour elle, je recommande tout particulièrement la pratique de la marche, du tennis, de la bicyclette, du basket-ball, du volley-ball, du canotage et de la natation.

F. V. VERGNES,
Professeur d'Education Physique et Sportive.

(1) Dr Heckel. Myothérapie.
(2) G. Demeny. Harmonie des mouvements.

MémoNum © montpellier3m

ARTS ET LOISIRS

ESTHETIQUE ET DIALECTIQUE

(Suite de la troisième page)

Cette synthèse de pensées semble avoir été effectuée dans le temps, juste à la limite de leur passage de l'inconscient au conscient. Comme un embryon, elles n'ont encore que le potentiel des formes futures. Elles sont assez inconscientes pour ne pas dessiner une individualité désormais immuable, et limiter leur contenu par un contenant habituel. Mais elles sont déjà assez proches du concevable pour laisser deviner par leur irradiation ce qu'elles signifieraient isolément du point de vue de la densité et de l'intensité qui leur sont propres. Etat ultérieur de signification qui ne verra pas le jour dans l'œuvre d'art, parce que l'objet du travail esthétique est de découvrir et de maintenir perpétuellement ce chevauchement sur une arête que tracent deux plans mentaux qui ne se confondent nulle part sur le reste de leur aire, mais se rejoignent précisément en elle. Ainsi l'expression esthétique, en équilibre instable entre l'insaisissable inconscient et la rigidité des concepts sociaux, figurera-t-elle une naissance au monde sans cesse renouvelée.

Voilà sans doute ce que veut dire Gœthe en définissant la musique de Bach « un entretien de Dieu le Père avec lui-même un instant avant la création du monde ». La musique de est la moins intelligible, autrement que par le mode de pensée musical, de toutes les musiques. Elle n'a de lien qu'avec elle-même. Et elle semble d'autant moins traduisible qu'on aura mieux saisi et apprécié la rigoureuse dialectique selon laquelle elle répand ses proportions, insondables en profondeur, sur les deux plans de l'espace et du temps. Cette netteté de la composition, cette régularité architecturale imperturbable, rendent d'autant moins explicable (au sens de: déchiffrable par un dicours suivi) le plan spirituel créateur dont l'unité de ton, dans la puissante affirmation de sa présence, défie toute effraction. Pas la moindre perte de tension, ni la moindre fissure technique, nul point mort dû à l'épuisement du souffle interne, pour nous permettre d'accéder par l'escalier du raisonnement à cette forteresse inspirée de l'esprit. Parce qu'elle est à soi sa condition nécessaire et suffisante de survie indéfinie, qu'elle semble inapte à toute transmutation intellectuelle et à toute traduction dans ce qu'elle a d'essentiel, la musique de Bach n'a jamais donné lieu, ne donnera sans doute jamais lieu à des commentaires dépassant le domaine technique ou la façade dialectique. Elle est de la catégorie des choses dont on ne saurait dire autrement et avec plus de précision ce qu'elles sont elles-mêmes, ou ce qu'elles deviennent en nous par la voie directe d'assimilation: c'est par cette intuition, cette fraternité d'esprit seule, qu'on peut saisir dans le vif la musique de Bach. Il faut avoir entendu les Concertos brandebourgeois, les Passions, ou les exercices du Clavecin bien tempéré pour concevoir la monde qu'elle suscite: elle ne saurait donner lieu utilement à description.

Bach nous enseigne l'usage qu'il faut faire de la dialectique en art: pour celui qui crée il est bon de présumer, d'organiser par avance dans des cadres infiniment souples, mais consistants et simples, la structure interne qu'aura un jour en fait l'œuvre future. Dans l'art faux, l'activité psychique novatrice, la pensée à l'état naissant, propre substance vivante de l'ouvrage, font défaut où sont imperceptibles. Il ne subsiste que la cuirasse dialectique, empruntée la plupart du temps (académisme), qui aura tendance à envahir le domaine de l'œuvre tout entier, et à donner la place de ce que l'on attendait une sorte de squelette qui ne se maintient que par sa propre pétrification: il consiste par exemple en un enchaînement de fictions pseudo-historiques (c'est la fausse conception que l'on se fait de la poésie épique), ou de concepts empruntés au monde social sans restitution de leur signification réelle. On oublie la valeur d'acte intellectuel que porte en lui chaque mot; on compile ce « qui est dans les livres », ce que disent « les autres », ce qui parait logique, alors que ce n'est qu'opinion ou rhétorique. Exemple: les poèmes pseudo-classiques et la plupart des poèmes romantiques français.

Ce que la musique de Bach atteint, je pense, dans une plénitude jusqu'à ce jour inégalée en musique, tous les arts et tous les artistes le recherchent avec plus ou moins de vigueur et de rigueur, selon leur époque et leur tempérament particulier. Souvenons-nous des vers de Malherbe:

Beauté, mon beau souci, de qui l'âme [incertaine
A, comme l'Océan, son flux et son re- [flux...

qui traduit éloquemment ce désir. Les uns laissent plus de place en cours de route aux sentiments, aux passions, aux impressions, ou même à la description.

Ces derniers sont ordinairement les plus médiocres, car il est difficile de jeter un pont entre l'intuitif et le descriptif qui tend déjà à s'apparenter aux analyses dialectiques; peu d'hommes ont réussi dans ce domaine, que ce soit la forme narrative (« épique » au sens étroit communément employé) ou didactique. Bach lui, a délibérément sacrifié tous les à-côtés, toutes les stations secondaires de son voyage humain, pour se consacrer entièrement à l'expression de cette seule Existence traduisible qu'il a su enfermer ou simuler dans ses œuvres, et dans l'orbe de laquelle leur audition nous fait pénétrer si nous savons nous dépouiller assez à cet instant des préoccupations secondaires qui remplissent ordinairement la majeure partie du cours de notre vie. — **C. VIGEE.**

LA MUSIQUE

LE JAZZ, ART MECONNU

IX. Composition des orchestres: Les thèmes

Le fait que les orchestres de faux jazz sont composés de la même façon que les meilleurs, et qu'ils utilisent les mêmes thèmes ne contribue pas peu à accentuer la confusion dans l'esprit du public.

Beaucoup de gens jugent ainsi sur les apparences, alors que c'est l'essence même de la musique qu'il convient d'examiner si l'on veut éviter des erreurs aussi grossières que celles-ci: « Mais l'orchestre de Untel est un authentique orchestre de jazz! Il a six cuivres et quatre saxophones, et joue des morceaux comme « Margie » et « Oorgan grinder's swing », tout comme Jimmie Lunceford! » ai-je entendu dire un jour.

Après ce petit préambule, qui n'était peut-être pas inutile, examinons la question qui nous intéresse aujourd'hui: celle de la composition des orchestres.

Il convient tout d'abord de distinguer entre les grands et les petits orchestres. Il est difficile de donner un nombre précis d'instruments; cependant, on peut dire qu'en général, tout groupement comprenant plus de neuf ou dix musiciens est un « grand orchestre ».

La plupart des grands orchestres sont « réguliers », c'est-à-dire qu'ils existent d'une façon permanente, alors que la grande majorité des petits orchestres sont des « groupements de studio », habituellement constitués en vue d'une ou plusieurs séances d'enregistrement, et qui n'existent pas en dehors d'elles (1). Les orchestres réguliers de sept ou huit musiciens, comme celui de King Oliver, ou l'improvisation avait un rôle prépondérant, ont malheureusement à peu près disparu.

Tout orchestre comprend deux groupes principaux: la section mélodique et la section rythmique. Le nombre des instruments mélodiques est très variable, tandis que la section rythmique comprend de deux à quatre musiciens, rarement plus.

Dans les grands orchestres, il convient de diviser la section mélodique en deux: 1° Les cuivres (trompettes et trombones); 2° les saxophones (ou les clarinettes).

De même que chaque section (mélodique et rythmique) travaille pour ainsi dire séparément, avec une sorte d'autonomie réciproque, cuivres et saxophones ne doivent pas se confondre entre eux: ils doivent s'équilibrer, se contrebalancer, tout en gardant leur swing propre. C'est ce qui explique qu'on écrive souvent: section des cuivres, section des saxophones (on va même plus loin puisqu'on dit aussi: section des trompettes, section des trombones, ce qui est justifiable lorsque l'arrangement utilise indépendamment ces deux groupes d'instruments).

La plupart des petits orchestres utilisent de moins en moins l'improvisation d'ensemble, et ce qui serait déjà regrettable si la majorité des arrangements actuels étaient d'une bonne qualité, l'est encore bien plus quand on constate combien le cliché et la formule toute faite y tiennent de place.

L'arrangement est de rigueur pour les grands orchestres, étant donné le nombre des exécutants. Ceux qui, comme D. Ellington ou J. Lunceford, ont la chance de posséder un grand arrangeur, sont donc forcément avantagés par rapport aux autres. Constatons également que le nombre des instruments va croissant dans les grands orchestres, conséquence directe de l'exigeance des arrangeurs, lesquels réclament une partie sonore toujours plus riche et plus fournie. Voici dix ans, les sections de cuivres ne comprenaient guère que trois instruments (deux trompettes, un trombone), épaulés par un nombre égal de saxophones. Aujourd'hui la majorité des grands orchestres comprennent trois ou quatre trompettes, deux ou trois trombones, quatre et même cinq saxophones, et la section rythmique classique de quatre musiciens (piano, guitare, contrebasse, et batterie), soit en moyenne quatorze ou quinze exécutants.

■ ■

Quelques mots à propos des « thèmes ». On sait que dans le Jazz, le thème n'est qu'un canevas, et que d'affreuses rengaines comme « Nobody's sweetheart » ou « Tiger Rag » ont permis de splendides exécutions hot (2). Je ne m'attarderai donc pas à parler des thèmes eux-mêmes, mais il faut en définir les diverses espèces.

Les premiers en date que jouèrent les musiciens de la Nouvelle-Orléans sont probablement les « blues ». Le blues est directement issu du folklore nègre et des négro-spirituals. C'est un thème de douze mesures, d'une forme très particulière avec des harmonies caractéristiques nettement définies, et souvent d'une grande beauté mélodique. De ses origines, il a conservé un accent mélancolique et rêveur qui n'exclut pas parfois une rudesse primitive. Si l'on excepte quelques rares blancs qui ont assimilé à merveille le style nègre (Mesirow, Grappelly, par exemple), seul le noir, et surtout le noir de la Nouvelle-Orléans, peut improviser de façon émouvante sur un blues. Les grands musiciens noirs, les Armstrong, J. Noone, Fats Waller, sont des maîtres du blues. Il faut noter, que contrairement à l'opinion générale, le blues ne s'interprète pas seulement sur tempo lent. Un blues interprété sur tempo moyen ou rapide ne perdra son caractère que si les musiciens n'ont pas su s'assimiler entièrement le « style blues ».

Les « rags », probablement dérivés des marches et des ragtimes, n'ont contrairement aux blues, aucune valeur artistique propre, mais ils laissent peut-être plus de liberté aux improvisateurs non pourvus de dons exceptionnels. De même pour les « songs » airs à succès de Broadway, dont l'usage se répandit par la suite, et dont certains font d'excellents thèmes de jazz. Néanmoins le blues reste le thème de jazz par excellence.

André HODEIR

(1) Les orchestres de D. Ellington, Fletcher Henderson, Bennie Goodman, etc, sont de « grands orchestres réguliers »; ceux de Mesirow, Teddy Wilson, etc., de « petits orchestres de studio », dont la composition varie d'une session à l'autre. Le Quintette du Hot-Club de France est un « petit orchestre régulier ».

(2) Voir pour exemples, ce que le grand arrangeur Sy Oliver et les solistes de l'orchestre J. Lunceford, ont tiré des rengaines d'une banalité parfaite, comme « Margie » et « Organ grinder's swing » (Brunswick, 505-148 et 505-150).

LES REVUES

A propos de la « Nouvelle Revue Française » de Juin

« Il n'y a rien de nouveau sous le soleil », cet adage se vérifie une fois de plus après la lecture de la N. R. F. du mois de juin; elle s'en vient d'audelà cette ligne de démarcation qui acquiert de plus en plus un sens symbolique, nous apportant l'esprit d'un Paris nouveau, physiquement, mais qui intellectuellement, hélas, semble le même.

La N. R. F. reste la N. R. F., ce qui peut sembler à certains, consolant, mais qui me paraît tragique.

■ ■

Sans doute pendant vingt ans cette couverture blanche, fardée de titres rouges a-t-elle représenté l'intelligence française, sans doute les plus grands de nos écrivains y écrivirent-ils, sans doute cette revue a-t-elle contribué à fixer l'authentique visage de notre sensibilité et de notre intelligence durant ces mouvantes années d'inter-guerres, mais à côté de tout cela qui, certes comptes, la N. R. F. avait un certain nombre de défauts qu'il est utile, surtout à l'heure actuelle, de souligner.

Cette revue fut beaucoup plus qu'un périodique littéraire, elle fut le symbole d'une mentalité, d'un esprit, d'un style.

Il y a eu une philosophie N. R. F., une éthique et une esthétique N. R. F.; et les historiens à venir de notre littérature du XXe siècle se devront de consacrer tout un chapitre à cette revue qui a formé, façonné nos lettres pendant près d'un quart de siècle.

Cette revue avait un double aspect, d'une part elle était le moyen de diffusion d'œuvres des plus grands écrivains (Gide, Proust, Valéry, Claudel, Malraux, Martin du Gard y publièrent une partie de leur œuvre) de l'autre elle traduisait à sa manière les événements et les idées qui étaient dans l'air, cela par une vingtaine de collaborateurs fixes, véritables gardiens de « L'esprit N. R. F. » Et ses collaborateurs fixes prirent avec le temps une importance toujours plus grande, si bien que la nouvelle revue française qui à ses débuts servait l'esprit, finit par ne plus servir qu'un esprit.

■ ■

Par quoi se caractérise cet esprit ? Un goût du précieux, de la pensée femelle, une complaisance pour l'hermétisme (témoin les élucubrations relativement récentes de Gaillois et de Leiris) une manière de penser, non point tant décadente que déprimante (déprimante intellectuellement évidemment), admirablement illustrée par un Benda, inhumain à force d'habileté intellectuelle, une manière de contourner l'événement ou l'idée, de ne rien aborder de front, mettant au premier plan surtout les œuvres qui n'aboutissent pas. Dans l'ensemble, les collaborateurs de la N. R. F. pouvaient se définir comme étant hyper-intellectualisés; maladie grave entre toutes.

Entendons-nous, je ne parle pas ici, au nom d'une pensée qui se veut saine, aspirant à un « idéal » (ce qui serait parler au nom de la sainte bêtise) car il ne peut y avoir de pensée « qualifiée »; je souligne seulement les dangers de l'hyper-intellectualisation. Le période de l'entre-deux-guerres fut inquiète, nous n'y pouvons rien, il est normal que la littérature qui l'exprime soit inquiète, mais de là à rechercher l'inquiétude pour l'inquiétude il y a une marge, que n'ont pas vue les collaborateurs de la N. R. F.

..A ceux-là, le reproche qu'on peut leur faire, c'est de s'être volontairement aveuglés, de s'être perdus dans des arguties, des gammes intellectuelles, brillantes certes, mais totalement inefficaces. Or, penser, créer, c'est penser, créer efficacement.

L'homme engagé dans le monde s'exprime par des faits, la tâche première d'un «Chroniqueur intellectuel» est de dégager la signification de ces faits, non de disséquer des idées sans attache charnelle avec le monde.

■ ■

Vint la guerre, la défaite, la France coupée en deux comme un grand ver; à nous qui étions en zone libre, la nouvelle de la résurrection de la N.R.F fut comme une lumière d'espoir. J'espérais pour ma part qu'elle resterait dans sa ligne première (la ligne qu'elle avait adoptée à ses débuts), qu'elle serait surtout la revue des valeurs françaises, mais adaptée au monde nouveau qui est en train de naître; les événements étant différents et l'homme différemment engagé en eux.

A part quelques œuvres de Valéry, Eluard, quelques articles de Ramon Fernandez, l'ensemble est désolant.

Mais examinons de plus près ce dernier numéro daté de juin. Il débute par un texte de Giono, pastiche de Giono par lui-même suivi d'un dialogue d'un certain Leforestier, tout à fait dans l'esprit N. R. F. dernière manière, confus, prolixe, s'éparpillant dans tous les sens, sauf dans celui de la rigueur, sans style, laissant une impression d'efforts non coordonnés de prétention et d'incohérence.

Quelques poèmes d'Henri Thomas, très moyens, précèdent un essai sur les origines du Christianisme, alambiqué, inorganique, sans intérêt profond, de Charles Autran.

Alain, toujours lui, vaticine sur la frivolité. Quand nous donnera-t-il quelques pages sur le Bluff? C'est un sujet qu'il doit bien connaître!

Magnane continue son interminable roman « La bête à concours »: sujet: Une jeune agrégative veut coucher avec un de ses camarades. Autour de cet original sujet, cinq cents pages pour ne rien dire, décrivant un milieu de faux étudiants tristes, dans un style (ou plutôt sans style) d'une effarante imprécision. Dans les chroniques, à part Fernandez toujours égal à lui-même, Chardonne se console mal des critiques faites à son dernier-né, pauvre garçon! Drieu s'essaye à être prophète, et veut à tout prix se justifier d'on ne sait quelle faute. Purnal sans grande originalité nous parle du théâtre.

En somme un numéro digne des années 30, un numéro qui ne reflète en rien les angoisses et les problèmes, pourtant essentiels, du temps présent, composé par des « intellectuels » incurables qui n'ont pas compris que les événements que nous vivons sont le signe, en partie, d'un procès de l'intellectualisme. Tous ces messieurs continuent à être « Spirituels », alors qu'il s'agit, plus que jamais, d'être authentiquement intelligents, alors qu'il s'agit d'être « lucide ».

Henri BURGU.

LES LIVRES

Les Lettres de Maupassant à Flaubert

Les lettres de Guy de Maupassant que vient de publier Pierre Borel (1) sont d'un intérêt profondément humain. Les grands créateurs des lettres sont pour nous prestigieux et nous avons tendance à les considérer comme des dieux, — je veux dire comme des êtres volant très haut et dégagés des servitudes terrestres.

L'intérêt de cette correspondance de Maupassant vaut entièrement par ceci qu'elle ramène sur le sol l'une de nos admirations. Et sur quel sol! Un sol aux cailloux aigus, semé d'orties et de ronces.

On a murmuré que Maupassant était le fils naturel de Flaubert. Cela n'appert point de ces textes.

Mais quelle chaude affection lie Flaubert à son filleul, quelle tendresse toujours prête à aider Maupassant, à le seconder dans ses efforts! « **Malgré la différence de nos âges, je le regarde comme un ami...** », écrit Flaubert à Laure de Maupassant. Il le prouvera en maintes occasions.

Maupassant demande à Flaubert d'intervenir en sa faveur auprès de l'éditeur Charpentier auquel il a soumis son recueil intitulé **Des Vers**:

Mon Cher Patron,

Je viens vous demander un service: c'est d'écrire un mot à Charpentier à mon sujet, sans que cette lettre ait l'air d'avoir été sollicitée par moi.

Voici ce dont il s'agit: Je viens de livrer au susdit éditeur le manuscrit, etc...

Flaubert, aussitôt, fait tenir à la femme de l'éditeur ce poulet:

Je demande à votre mari comme un service personnel de publier maintenant, c'est-à-dire avant le mois d'avril, le volume de vers de Guy de Maupassant parce que cela peut servir au susdit jeune homme pour faire recevoir au Français une petite pièce de lui. J'insiste. Le dit Maupassant a beaucoup, mais beaucoup de talent: c'est moi qui vous l'affirme, et je crois m'y connaître... Bref, c'est mon disciple, et je l'aime comme un fils.

Voici que Maupassant va, à cause d'un poème, être poursuivi « pour outrage aux mœurs et à la morale publique ». Une seule chose peut sauver Maupassant; il la demande à Flaubert:

J'aurais besoin d'une lettre de vous à moi, longue, réconfortante, paternelle et philosophique... Il y faudrait votre opinion sur ma pièce Au Bord de l'Eau, au point de vue littéraire et au point de vue moral (la moralité artistique n'est que le Beau) et des tendresses... Cette lettre serait publiée par le Gaulois dans un article sur mon procès... Votre situation exceptionnelle, unique, d'homme de génie poursuivi pour un chef-d'œuvre, acquitté péniblement puis glorifié, et définitivement classé comme un maître irréprochable, accepté comme tel par toutes les écoles, m'apporterait un tel secours que mon avocat pense que l'affaire serait immédiatement étouffée après la seule publication de votre lettre.

Mais la littérature n'est pas tout. Il faut manger et gagner son pain. Maupassant travaille au ministère de la Marine. Il ne s'y plait pas. Il fulmine contre les politiciens, « **ce ramassis de beaux messieurs stupides qui batifolent dans les jupes de cette vieille traînée, dévote et bête qu'on appelle la bonne Société.** » Son chef de service l'exaspère et le tracasse.

X

Mon chef, pour l'unique raison de m'être désagréable, sans doute, vient de me donner le plus horrible service du bureau, service que remplissait fort bien un vieil employé abruti.

Flaubert fera en sorte que son protégé « passe » au ministère de l'Instruction publique. Ce ne sera pas sans peine. Et Maupassant n'y sera guère plus heureux:

Je vois des choses ineffables. Plus on est haut, plus on est (ou devient) imbécile. Et j'ai, devant certains spectacles qui me sont donnés ici, des envies subites de crier comme si j'étais pris d'une rage de dents. Oh! le beau roman sur les ministères !!! »

Les lettres du recueil les plus pénibles à lire sont celles où Maupassant parle de sa pauvreté. Comme ce dénuement nous touche, comme il est proche de nous! Maupassant voudrait rendre visite à Flaubert. Hélas !

Quand j'étais à la Marine, j'avais une feuille de route et je ne payais par conséquent que quart de place sur les chemins de fer. Le voyage à Rouen me revenait à 9 francs, aller et retour. Aujourd'hui, en 2e classe, il me coûterait à peu près 36 francs et, pour un homme qui dépense en moyenne 4 francs par jour, c'est considérable.

Au cours de cette correspondance, Maupassant juge ses contemporains et leurs actions avec son implacable et tragique lucidité:

Que dites-vous de Zola? Moi, je le trouve absolument fou. Avez-vous lu sa brochure La République et la Littérature ? **« La République sera naturaliste ou elle ne sera pas » — « Je ne suis qu'un savant ». (Rien que cela. Quelle modestie). « L'enquête sociale » — « Le document humain ». La série des formules. On verra maintenant sur le dos des livres: « Grand roman selon la formule naturaliste ». Je ne suis qu'un savant !... Cela est pyramidal... Et on ne rit pas.. »**

Il est curieux de voir combien des phrases de ce genre sont proches, par leur ton aussi bien que par leur forme, de phrases de la correspondance de Flaubert. Dans les unes comme dans les autres, on note la même violence, le même sel, le même débraillé aussi, et c'est la même grandeur, le même amour du beau qui les dictent. Maupassant, dans tous les sens, est vraiment le disciple de Flaubert. Il l'aime d'un amour vivace et total. « **On n'a qu'à ouvrir** Salambô, **ou** Madame Bovary **pour voir la grande supériorité de Flaubert, disait-il. Moi c'est en relisant un de ses romans que je me rends mieux compte de ma faiblesse. Ah! les livres de Flaubert !** »

Ce cri est le cri même de l'amour.

PERRUCHOT.

(1) Editions Aubanel, Avignon.

LE CINEMA

PANISSE ACADÉMICIEN

Un récent article des « Cahiers du Film », demande que l'Académie Francaise accueille en son sein un cinéaste. Il faudrait, bien entendu, dit l'auteur de cet article, un metteur en scène qui fut en même temps l'auteur de ses scénarii et de ses dialogues. En somme, un écrivain du cinéma.

La ficelle est un peu grosse. « Les Cahiers du Film » montrent en effet beaucoup d'intérêt pour tout ce que fait, ce qu'a fait ou ce que fera Marcel Pagnol. On nous parle de ses projets, de ses vedettes, de ses studios. On ne nous parle guère que de lui et de son usine. Bref, les Cahiers du Cinéma ont plus l'air d'un prospectus que d'une revue indépendante.

Il eût peut-être été plus digne de la part de Pagnol, de poser carrément sa candidature, que de faire ainsi tâter le terrain par personne interposée.

Cette réserve faite, reconnaissons qu'il serait parfaitement à sa place parmi les quarante. Sa candidature serait pour le Cinéma une occasion unique d'être accueilli sous la Coupole. Le talent de Pagnol, ne peut, en effet, effrayer personne. « La Fille du Puisatier » est une œuvre assez brillamment médiocre pour porter son auteur à l'Académie sans faire de scandale ni susciter de jalousie.

L'œuvre cinématographique de Pagnol, lente, bavarde, sans envol, sans audace, sans originalité, sans trouvaille, toute brillante de qualités de second plan, est parfaitement « académique ».

C'est dire que nous ne saurions trop souhaiter voir les jeunes metteurs en scène s'efforcer de faire des films qui ne ressemblent ni à « César », ni à « Regain ».

René BARJAVEL.

AU FIL DE L'ONDE

On a posé récemment dans l'Echo la question de la valeur du cinéma. Une telle question se pose également pour la radio.

On connaît la réponse que lui a faite Georges Duhamel: « La T. S. F. trahit sa mission et trahit sa culture ». Il suffit pour avoir une telle opinion, d'écouter n'importe quel poste pendant quinze minutes.

Mais cette constatation ne conduit pas à conclure qu'il faille condamner sans appel la radio. Si l'on diffuse sur les antennes beaucoup de Tino Rossi, beaucoup d'opérettes, beaucoup de roman-feuilleton, voire beaucoup d'opéras vieillis et grotesques, c'est parce que l'on tient beaucoup trop compte, je crois de l'opinion du public.

Lorsqu'une émission nouvelle est créé, la première chose que font ses auteurs, c'est de demander: « Ecrivez-nous si ça vous plaît ». De même, lorsque la radio privée fut supprimée pendant quelques jours, on s'empressa bien vite de la rétablir, devant les réclamations des auditeurs.

C'est là une méthode qui n'est pas le moins du monde artistique; que diriez-vous d'un écrivain qui, avant d'écrire son roman, demanderait à ses lecteurs: « Voulez-vous du roman policier, psychologique, historique..... Moi ça m'est égal, je peux vous faire tout ce que vous voudrez ».

Bien plus, cette méthode n'est pas commerciale. Lorsqu'un couturier crée un nouveau modèle, lorsqu'un industriel américain sort un nouveau type de voiture, lorsque l'usine R C A fabrique des postes pour grandes ondes, alors que les grandes ondes sont presque inconnues aux U. S. A., ils ne tiennent aucun compte du goût du public. Ils imposent au contraire leur goût au public. Tout l'art de leur publicité consiste à faire croire que leur nouveau modèle plaît énormément au public. Et le public, qui est bon prince adopte le nouveau modèle sans hésitation. Une telle méthode, est, consciemment ou non, indispensable. Car si tous ceux qui ont eu quelque chose à offrir et à vendre s'en étaient tenus au goût du public, nous marcherions encore dans des sabots et roulerions sur des chars-à-bancs.

Il n'est pas davantage souhaitable, comme le proposait Georges Duhamel, dans un discours sous la Coupole, de remplacer les émissions actuelles par de doctes conférences, faites par des maîtres de l'Université. Car, il y a des genres qui ne conviennent pas à la radio. Presque toutes les gens ne conviennent pas à la radio.

On diffuse beaucoup de théâtre. Tout y passe, depuis « Phèdre » jusqu'aux lamentables pièces qui se jouent actuellement à Paris. Une pièce de théâtre a un grand avantage: elle permet, sans dépenser trop d'imagination, d'occuper une après-midi de temps. Mais elle a un inconvénient: elle n'est pas écrite pour le micro.

Carlos Larronde avait essayé de créer un théâtre radiophonique. Son exemple n'a pas été suivi: on le comprend aisément: une pièce radiophonique coûte autant de peine qu'une pièce ordinaire; elle n'a qu'une seule représentation au lieu d'en avoir une centaine. Par ailleurs, il est difficile de trouver des acteurs pour cette seule représentation.

Par contre, le reportage est d'une réalisation aisée. Il suffit d'un micro et d'un enregistreur.

Nous ne sommes pas prêts d'oublier les modèles du genre que furent le reportage « aux avants-postes » de l'Actualité Nationale, les reportages de Paul-Edmond Decharme au Canada, en Bulgarie, en Afrique noire.

De telles réalisations sont actuellement impossibles. On a trouvé bon de les remplacer par des reportages d'une banalité étonnante. Faites, pour le Secours National, une Kermesse avec fanfare et orphéon, vous êtes sûr de recevoir la visite de la Renault de la Radio. Chantez sur la plus petite des scènes de Marseille, on viendra vous demander vos projets et les chansons que vous chantiez à l'école. Par contre, aucun courant avec la vie de chacun et de chaque jour. Quel admirable reportage ne pourrait-on pas faire avec la vie quotidienne d'un étudiant, ou le dimanche d'un paysan!

La musique est, évidemment, ce qui convient le mieux au micro. Mais est-on toujours bien inspiré, en joignant par exemple, un texte aux ballets célèbres? Certes, il est nécessaire de retenir l'attention de l'auditeur, qu'une heure de musique a tôt fait de lasser. Mais on risque de gâter un chef-d'œuvre, en voulant l'expliquer.

Ce qui manque à la Radio, c'est avant tout un technique artistique (ces deux mots peuvent-ils s'accorder ?) personnelle. Les émissions les mieux réussies sont les plus originales; telles, par exemple, celles de Jean Nohain.

Mais nous pensons que la radio à mieux à faire que de jouer à pigeon vole. Il faut que dans tous les domaines elle fasse du neuf. Il faut qu'elle uive son chemin sans le souci perpétuel de contenter tout le monde.

Henri SABATIER.

« L'Echo » chuchote...

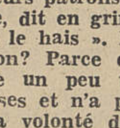

« Candide » publie une nouvelle dont « Mickey » n'eût pas voulu pour ses lecteurs de huit à douze ans. Résumons l'histoire : Le veilleur de nuit d'un garage raconte qu'une nuit il a entendu les voitures parler entre elles, de leurs patrons. Une d'elles, la grosse noire, dit en grinçant du pont arrière: « Je le hais ». Pourquoi hait-elle son patron? Parce que ce gros monsieur passe un peu trop brusquement les vitesses et n'a pas l'air de se soucier de la volonté de sa voiture, figurez-vous! Ce méchant-là n'en fait qu'à sa tête, quand il est au volant. Mais on va voir ce qu'on va voir!

Le lendemain, le gardien de nuit essaye vainement de prévenir le propriétaire de la « grosse noire » qui le regarde d'un œil méprisant. Et la voiture se jette contre un mur, tuant son conducteur.

■

Nous n'aurions pas relevé la puérilitée de ce récit s'il n'était signé d'un nom que nous voudrions continuer à respecter, celui de Georges Duhamel. Déjà, dans un article de lui, publié par le Figaro, nous avions relevé des signes indéniables d'un fléchissement intellectuel. Mais cette fois-ci ce n'est plus un fléchissement, c'est un écroulement.

■

Sauf de très rares exceptions, les écrivains, en vieillissant, ont un comportement contraire à celui des vins de grand cru. Au lieu d'acquérir un rare fumet et une couleur précieuse, ils tournent à la bibine. Chacun devrait avoir, dans son entourage, une personne assez dévouée pour lui conseiller, le moment venu, de poser la plume. Si Duhamel était en zone libre, nous lui rendrions le service de lui envoyer le présent exemplaire de l'Echo, quitte à encourir sa colère. Et nous le ferions par sympathie et admiration pour l'auteur de La Vie des Martyrs.

Nous ne voudrions pas être tentés de lui offrir un jour, pour remplacer le stylo qui lui tombera des mains, une sucette.

■

Au milieu de l'indifférence générale, l'Académie française a distribué ses prix. Le Grand Prix de Littérature a été décerné a Gabriel Faure, que personne ne connaissait avant cette distinction, et que nul ne connaîtra mieux après.

Quant au Prix du Roman, il a échu à M. Robert Bourget-Pailleron. M. Robert Bourget-Pailleron a, paraît-il, écrit des romans que les Académiciens ont peut-être lu

Il est surtout le petit-fils de son grand-père, Paul Bourget.

Tout cela n'a d'ailleurs pas plus d'importance que la distribution des prix d'un miniscule collège de petite ville de lointaine province.

L'Académie Française ne représente plus aucune valeur littéraire. Elle s'est desséchée, ridée, rétractée autour de son vide intérieur. Elle n'est plus qu'un conservatoire de très vieux écrivains usagés et de traditions branlantes.

Quand, par hasard, elle distribue un de ses grands prix à un homme de talent, comme elle le fit pour La Varende, on ne dit pas « Quel veinard ce La Varende! », mais « Tiens, l'Académie a de la chance, cette année... ».

■

La « Tunisie Française » publie une bien curieuse information, datée de Brisbane (Australie). Il s'agit d'un procès entre chasseurs de kangourous et fabricants de fermeture-éclair:

Le représentant des trappeurs australiens, écrit notre confrère, réclamait une part de bénéfices sur la fabrication des fermetures-éclair. Il expliqua aux juges, qu'il y a une trentaine d'années, le trappeur Peter Vanborg poursuivant une femelle qui portait dans sa poche son petit, s'aperçut que les membranes de cette poche s'ouvraient et se fermaient exactement suivant le système imbriqué de la fermerture-éclair. Le trappeur fit naturaliser la membrane, la rapporta à Brisbane, et c'est là que naquit cette invention qui devait faire la fortune de beaucoup de gens.

Les juges australiens ont donné raison au représentant des trappeurs et ont condamnée les fabricants à leur verser une somme considérable.

Ces juges devaient avoir vu quelque dessin de Jean Eifel...

■

Le Figaro Littéraire a ouvert une rubrique intitulée: « L'anti-Litté », dans laquelle il donne des exemples, pris chez les meilleurs auteurs, de mots mal employés, de phrases incorrectement construites, etc. Ce qui prouve que même les colosses ont les petites faiblesses.

Cependant un trop grand respect de la pure langue française risque d'être terriblement stérilisant. Le Français parlé continue à vivre, à se transformer, à perdre des mots, à en acquérir d'autres, pendant que le français écrit, figé par l'impression, tend à rester immuable et risque de se transformer, peu à peu, en langue morte.

Céline, qui, avec son vocabulaire bouillonnant, sa syntaxe violentée, fait figure de révolutionnaire, sera peut-être, pour les écrivains du siècle prochain, un simple précurseur.

Son œuvre a, en tous cas, infiniment plus de chance de survivre à notre temps que la prose si correcte de M. Abel Hermant.

■

Lu dans « L'Action Française »:

Si vous souhaitez de la très haute littérature, on vous signalera que les Editions Corréa publient, dans leur collection « Les Pages immortelles », un Pascal. C'est une enthologie composée par François Mauriac. La Préface dans laquelle cet écrivain présente son illustre devancier est belle. Ne paraîtra-t-il pas superflu de dire qu'il ne manque pas d'y peindre son héros obsédé par l'amour? En tête du livre une seule photogravure rassemble deux portraits: Pascal et son préfacier. Curieux.

Pas tellement curieux. Cette collection des « Pages immortelles » est en effet la « version française » d'une collection destinée aux Américains. Comme le public américain ignore tout autant — sinon plus — Pascal que Mauriac, on les lui présente en tandem.

Quant à l'auteur du « Nœud de Vipères », il ne se trouve certainement pas écrasé par le voisinage. A peine flatté.

■

Lucienne Boyer vient d'avoir une petite fille. Le papa — son mari — est Jacques Pills. Bien entendu, à l'occasion d'un événement si considérable, **des journalistes spécialisés dans les « vedettes » sont allés interviewer la chanteuse. Elle a prononcé quelques paroles qui étaient peut-être très naturelles, mais auxquelles nos confrères, habitués à fabriquer du sirop de guimauve, ont donné toute la saveur saccharinée nécessaire.**

Nous trouvons cependant, sous cette fadeur, l'expression d'une émotion sincère.

Toute sa vie, on cherche anxieusement, on ne sait quoi, a dit Lucienne Boyer. Puis vient l'amour et l'on croit que l'on a atteint son rêve. On cache son bonheur à deux, dans un coin tranquille. Le nôtre est à St-Cloud, dans cette maison qui nous plaît tant.

Quand vient l'enfant, on voit que c'est ça seulement qui manquait et que le reste, la fortune, la gloire n'est rien.

Cette dernière phrase exprime une bien simple et bien belle vérité. Aussi vraie pour une chanteuse sucrée que pour un roi ou un paysan.

Cocteau n'est pas content de l'accueil que la critique a fait à sa Machine à Ecrire ». Et dans un article publié par un quotidien parisien, il s'en plaint amèrement.

Un écrivain de race, écrit-il, doit se maintenir dans le style classique. Or, voilà des siècles que les écrivains qui honorent la France subissent la prison ou l'exil. Un écrivain couvert de boue se trouve en bonne compagnie, je vous l'affirme. La jeunesse connaît cette grande ligne douloureuse et ne s'y trompe jamais. Plus nous recevons d'insultes, plus elle nous donne sa confiance et son cœur.

Voilà Cocteau hissé par lui-même sur le piédestal des martyrs littéraires. A côté de Victor Hugo exilé, de Flaubert et Baudelaire poursuivis par des juges bornés. Cocteau ne manque pas d'estime pour lui-même. « Un écrivain de race », « les écrivains qui honorent la France ». C'est un nouveau rôle, un bien beau rôle, pour ce frère jumeau de Cécile Sorel. Mais un rôle qui lui va mal. « Ses déclamations sont comme des épées » en fer blanc, ses tirades ont un son de porte-voix et ses nobles attitudes font penser à un dessin de Carrizey.

Quant à la jeunesse qui lui « donne sa confiance et son cœur », c'est une jeunesse qui le connaît mal, qui prend son immoralité pour de l'audace, son habileté verbale pour du génie, ses crises nerveuses pour l'inspiration divine, et son indéfrisable pour la trace des doigts familiers de la muse.

Il suffit que cette jeunesse s'approche un peu plus de Cocteau et de son œuvre, attirée par les reflets du soleil sur l'eau morte, pour qu'elle sente l'odeur de la vase et se bouche le nez.

Quant à celle, qui s'étant approchée de lui, continue à lui donner ce qu'il dit, c'est une « jeunesse » un peu spéciale que nous mettons dans le même panier que lui. Le panier du linge sale.

■

Un cinéma de Nice, annonce à son programme: « L'Enfer », avec Spencer Tracy..., d'après le chef-d'œuvre de Dante! Le propriétaire de cette salle doit se faire de ce chef-d'œuvre une singulière idée.

■

On vient de terminer à Paris, « Le Duel », film tiré de la pièce de Lavedan. Les vedettes en sont Raymond Roulleau, Pierre Fresnay, Yvonne Printemps et Raimu, qui y incarne un magnifique... père blanc!

Raimu missionnaire ! Cela sera, malgré tout, un peu dur à avaler.

Petites Annonces

7 fr. la ligne. — Tarif spécial pour les demandes d'emploi et les ventes et achats de livres: 1 franc la ligne

Courtaud - Diverneresse, Dictionnaire français, grec, 2e édit. 1874 éd. complète en 2 vol. cartonnés bon état. Prix franco .... 200 fr. Ecrire Echo n° 21.

Yvonne MARTINET
Alphonse Daudet, sa vie et son œuvre 1840-1897, mémoires et récits (in-coctavo 82 pages), prix.... 100 fr.
Numa Roumestan d'Alphonse Daudet: la pièce et le roman (137 pages), prix.................. 30 fr.
En dépôt: librairie Dubois et Poulain, Grand'Rue, Montpellier.

COURS VACANCES. Prép. licence droit pend. mois août. Station Les Contamines, près Chamonix (Haute-Savoie), centre excursions. Cours par prof. Faculté. S'inscrire: Henri BAUD, Saint-Gervais-les-Bains (Haute-Sav.).

CAMPEURS, Ajistes. Auberge Jeunesse Les Foverands, Combloux (Haute-Savoie), près Mégève, face Mont-Blanc. Tous sports. Nourriture soignée; 30 fr. par jour.

MémoNum © montpellier3m